

*Au coeur  
de l'action*

Programme  
politique  
1999



LIBERAL

1289

*Au coeur  
de l'action*

**PROGRAMME DU PARTI LIBÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
EN VUE DES ÉLECTIONS PROVINCIALES DE 1999**



LIBERAL

## MESSAGE DU CHEF

### TOUTE UNE GÉNÉRATION AU CŒUR DE L'ACTION

**La démarche que nous avons entreprise est aussi riche en défis qu'elle l'est en espoir.**

Votre gouvernement libéral propose une nouvelle période dynamique de croissance, de prospérité et de modernisation pour le Nouveau-Brunswick. Nous voulons continuer de bâtir toute une génération au cœur de l'action... nous voulons donner à nos citoyennes et à nos citoyens la certitude que nous vivons dans une province gagnante... que nous sommes des chefs de file... que nous sommes compétitifs. Je rêve du jour où notre jeunesse n'aura plus de souvenirs du Nouveau-Brunswick comme une province démunie.

Pour atteindre cet objectif, nous devons absolument compter sur une économie revitalisée par la création d'emplois. Certes, nous avons fait beaucoup de chemin au Nouveau-Brunswick, mais nous avons encore du travail à faire, des emplois à créer, des enfants à élever, une société à bâtir et des rêves à réaliser.

En 1987, c'est en parfaite connaissance de cause que notre gouvernement libéral a pris le parti de renverser la situation. Depuis lors, nous avons réalisé des avancées spectaculaires aux chapitres de l'auto-suffisance et de la diversification de notre économie. Pour moi, il est évident que pour continuer sur la voie de ce progrès sans précédent, nous devons compter sur un leadership fort, soucieux de gérer nos finances avec discipline et de créer des emplois.

Notre vision de l'économie consiste à progresser de façon constante vers une société plus prospère. Pour atteindre cet objectif, nous continuerons de nous appuyer sur les secteurs de forte croissance, mais nous ciblerons également les régions et les secteurs industriels qui n'ont pas encore atteint leur plein potentiel de développement. Il nous incombe donc d'aider ces régions et ces industries à prospérer.

Je rêve du jour où l'économie du Nouveau-Brunswick sera encore plus impressionnante, reposant sur sa volonté acharnée de toujours faire mieux. Nos industries traditionnelles ainsi que les industries du savoir doivent être des parties prenantes de notre évolution économique. Nous sommes et resterons des acteurs des grands événements au cœur des tendances qui se dessinent en Amérique du Nord et dans le monde. Les jours de spectateurs passifs sont révolus à jamais.

Le Nouveau-Brunswick devra sa croissance à ses forces vives et aux investissements de qualité qu'il cherchera inlassablement à attirer. À cet égard, notre gouvernement libéral possède un grand héritage que je défends fermement et dont je suis fier.

C'est en comparant notre performance avec ce qu'il y a de mieux en Amérique du Nord que nous pourrons mesurer jusqu'à quel point notre modèle économique a atteint ses objectifs. En effet, nous voulons pas seulement être les meilleurs au Canada, notre ambition est d'être les meilleurs, un point de tout! Je veux que le Nouveau-Brunswick devienne pour tout le monde un exemple de société qui a en elle-même et obtenu des résultats.

La santé et le bien-être de nos concitoyennes et de nos concitoyens doivent être l'objectif suprême de ces aspirations économiques. Une économie forte nous permet d'investir plus de ressources dans les soins de santé. Une économie forte nous permet d'investir davantage dans le secteur de l'éducation. Une économie forte nous permet d'être plus progressifs et modernes sur le plan social. C'est aussi simple que

J'ai l'intime conviction que les soins de santé, l'éducation et les autres programmes sociaux sont de véritables mesures de la richesse d'une société. Au cours du prochain mandat, nous voulons être jugés sur la qualité de nos infrastructures sociales. Ceci est cependant, nous ne payerons plus jamais l'épicerie que nous achetons aujourd'hui au moyen du chèque que nous toucherons demain. Le Nouveau-Brunswick bien appris cette leçon. Nous sommes le seul parti politique de la province qui ait inlassablement et systématiquement affirmé que nous devons vivre selon nos moyens. Je crois que les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises voient clairement les avantages d'une telle philosophie et veulent que nous maintenions le cap en gérant prudemment nos finances. C'est en effet la seule façon d'atteindre nos objectifs et de pérenniser nos réalisations.

Je crois à un Nouveau-Brunswick tourné vers l'avenir dans lequel nous investissons dans nos enfants, sachant très bien que ce sont eux et leurs descendants qui récolteront les fruits pendant des générations. Je crois à une province plus moderne et contemporaine qui nous permet de prendre la place qui nous revient sur la scène mondiale. Je crois à un dialogue ouvert et progressiste au sein de notre population.

Je crois à une province dans laquelle nous pouvons nous épanouir et prospérer dans nos cultures distinctes tout en travaillant en harmonie à l'édification du meilleur Nouveau-Brunswick.

Pour moi, la confiance est la clé de l'avenir. Nous connaissons notre place dans l'histoire. Nous avons une idée très claire de notre potentiel. Ensemble, nous continuons d'écrire l'histoire du Nouveau-Brunswick.

Nous connaissons notre destination. Nous savons par quel moyen l'atteindre. Je vous demande de me rejoindre à moi pour que nous puissions ensemble bâtir toute une génération au cœur de l'action.

*Camille H. Thériault*  
Premier ministre  
Chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick



*Premier ministre  
Camille Thériault avec  
Gisèle, Sophie  
et Sébastien*

## UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE : POUSSER NOTRE AVANTAGE

L'emploi constitue la pierre angulaire d'une économie robuste. À son tour, une économie dynamique produira les recettes nécessaires au soutien d'une société qui a du cœur, une société dans laquelle les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois peuvent tenir pour acquis que les programmes sociaux, tel l'accès universel à des services de soins de santé de haute qualité, seront garantis non seulement à court terme, mais pour très longtemps.

Le programme de création d'emplois de votre gouvernement libéral est fondé sur la reconnaissance fondamentale que l'économie du Nouveau-Brunswick connaît actuellement une profonde mutation, alimentée principalement par de puissantes forces externes. Nous ne pouvons plus compter uniquement sur une économie industrielle et traditionnelle pour créer et maintenir tous les emplois dont nous avons besoin. L'époque où nous pouvions compter sur de grandes entreprises employant un grand nombre de travailleuses et de travailleurs non spécialisés est en train de disparaître rapidement. L'exportation sans contraintes de nos ressources naturelles ne peut pas durer.

Aujourd'hui, l'immense majorité des nouveaux emplois sont créés par des petites et moyennes entreprises dans le secteur des services. Le marché de l'emploi exige des travailleuses et des travailleurs compétents, spécialisés et capables de s'adapter. Les femmes représentent une proportion importante de la main-d'œuvre, et le nombre de gens qui travaillent des semaines régulières de 40 heures est en baisse. Certes, ces nouvelles réalités changent la façon dont nous faisons affaire, mais elles ont également de profondes répercussions sur nos familles, sur les communautés dans lesquelles nous vivons et sur les rapports que nous entretenons les uns avec les autres dans notre vie quotidienne.

Dans la nouvelle économie, le savoir constitue le plus grand atout. Qui plus est, le savoir est une ressource abondante, fondé comme il l'est sur le potentiel illimité de notre imagination. La richesse des provinces et des nations n'est plus fondée sur l'étendue de son territoire et ses ressources. L'objet de nos politiques sera de faciliter l'acquisition et l'application des connaissances. L'apprentissage, sous toutes ses formes, constituera aussi bien un enjeu de développement économique qu'une question sociale.

Votre gouvernement libéral souscrit à une philosophie de croissance équilibrée. Les stratégies vivantes nous permettront d'atteindre cet équilibre : d'abord, diversifier l'économie, devenir moins tributaires de l'exportation de ressources naturelles non transformées; ensuite, prendre de nouvelles mesures judicieuses pour réduire les disparités entre les régions rurales et les régions urbaines, et enfin, asseoir notre croissance sur un développement durable.

Votre gouvernement libéral croit fermement que le Nouveau-Brunswick doit vivre selon ses moyens. Des finances publiques saines sont un atout non seulement pour l'économie, mais également pour la société. Par

conséquent, nous prendrons des mesures pour alléger le fardeau fiscal des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois. Pour ce faire, nous surveillerons de près nos dépenses tout en investissant judicieusement dans des programmes économiques et sociaux essentiels.

L'intervention trop poussée de l'État dans l'économie sous forme d'encouragements ou de réglementation ne contribue qu'à en réduire l'efficacité; à l'inverse, une intervention trop timorée pourrait enfermer les entreprises dans un carcan non-compétitif ou les astreindre à adopter des pratiques commerciales contre-indiquées. Votre gouvernement libéral interviendra de manière stratégique et sélective dans l'économie.

Pour prospérer et créer des emplois, les entreprises ont besoin non seulement d'un gouvernement qui les appuie, mais aussi de communautés solides et saines. Les politiques de votre gouvernement libéral seront axées sur des communautés solides, des entreprises florissantes et des services gouvernementaux concourant à leur succès et dont le mot d'ordre sera de travailler de concert pour créer des emplois et favoriser la prospérité.

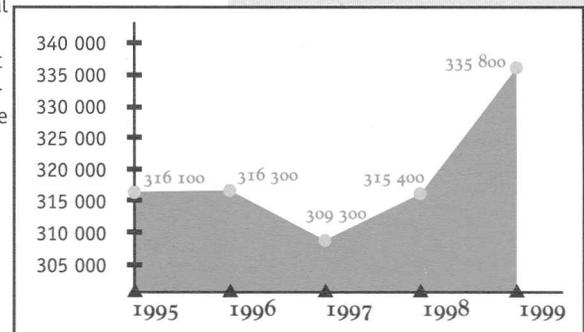
Voilà les principales convictions dont s'inspirera le programme de création d'emplois de votre gouvernement libéral au cours d'un nouveau mandat. Nous avons la conviction que les progrès impressionnants que nous avons réalisés au cours des 12 dernières années serviront de tremplin à ces nouvelles orientations, qui favoriseront l'expansion économique de notre province et lui permettront d'atteindre son plein potentiel à l'aube du nouveau millénaire.

## LE RÔLE CLÉ DE LA PETITE ENTREPRISE

Les petites entreprises sont le moteur de l'économie du Nouveau-Brunswick. Près de 94 % des entreprises du Nouveau-Brunswick emploient moins de 50 personnes. Au Nouveau-Brunswick, une personne sur trois travaille pour une petite entreprise.

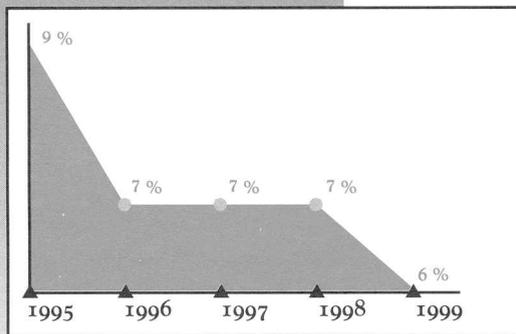
Nul doute donc que les petites et moyennes entreprises devraient constituer la pièce maîtresse de la stratégie de croissance économique de votre gouvernement libéral. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour aider les petites et moyennes entreprises à croître et à prospérer. Grâce au Programme Entrepreneur, au programme Auto-démarrage, à la Direction générale de la petite entreprise, au crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick pour capital de risque de travailleurs et au crédit d'impôt non remboursable pour la recherche et le développement du Nouveau-Brunswick, votre gouvernement libéral a travaillé inlassablement à l'amélioration des services aux entreprises. Tout récemment, sous le gouvernement Thériault, le Programme d'avance de capitaux aux petites entreprises (PACPE) a été élargi. De nouvelles mesures ont également été annoncées, tel le programme « Les petites entreprises, de grandes réalisations » et l'amélioration de l'accès des petites entreprises à des fonds de roulement.

Nombre de Néo-Brunswickoises occupant un emploi  
Mars 1995 • Mars 1999



De mars 1998 à mars 1999, le taux de chômage au Nouveau-Brunswick était de 10,5 %, ce qui représente une diminution considérable de deux points de pourcentage entiers, la plus importante chute du taux de chômage au Canada.

**Réductions de l'impôt sur le revenu des petites entreprises du Nouveau-Brunswick depuis 1995**



De 1995 à 1999, l'impôt sur le revenu des petites entreprises est passé de 9 % à 6 %, remettant ainsi des millions de dollars à la disposition des entrepreneurs néo-brunswickois.

**« La petite entreprise cherche toujours de l'appui du gouvernement, et je crois que ce programme est une des meilleurs façons... C'est fabuleux pour la petite entreprise du Nouveau-Brunswick. »**

**Clinton Lawrence**

Président, Chambre de commerce de Fredericton lors du lancement de l'initiative "Les petites entreprises, de grandes réalisations"

Octobre 1998

On dit souvent que le gouvernement ne crée pas d'emplois, qu'il crée simplement l'environnement dans lequel la création d'emplois peut être maximisée. Votre gouvernement libéral croit que cela est vrai. De plus, les entreprises ne créent pas des emplois dans le but d'atteindre des objectifs politiques, mais bien pour répondre à leurs propres besoins : réagir aux nouvelles demandes de leurs clients, acquérir de nouvelles aptitudes et réduire la pression sur leur personnel. Pourtant, tout cela a des retombées économiques.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral accordera encore plus d'importance au développement entrepreneurial et à la création d'emplois dans la province en réduisant les impôts, en améliorant l'accès au capital et en rationalisant les services publics.

**Notre avantage fiscal compétitif**

Le milieu des affaires de la province nous a fait savoir que le fardeau fiscal global est le plus grand frein à l'expansion et à la création d'un plus grand nombre d'emplois. Dans le dernier budget, le taux d'imposition du revenu des corporations applicable à la petite entreprise a été ramené de 7 % à 6 %. Votre gouvernement libéral s'engage à le réduire encore davantage.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral ramènera le taux d'imposition du revenu des corporations applicable à la petite entreprise de 6 % à 3 %.

Votre gouvernement libéral offrira aux nouvelles petites entreprises admissibles une exonération de l'impôt provincial sur le revenu des corporations pendant trois ans.

Votre gouvernement libéral offrira un crédit d'impôt correspondant à 30 % de l'impôt sur la main-d'œuvre que les petites et moyennes entreprises de la province doivent payer pour obtenir la certification de leurs systèmes de qualité.

Votre gouvernement libéral gèlera pendant deux ans le taux de cotisation moyen à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick.

**Accès au Capital**

Votre gouvernement libéral a récemment mis en œuvre le Programme de crédit d'impôt sur le financement par actions dont l'objet est d'encourager les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois à investir dans les idées et les innovations du Nouveau-Brunswick. Ce programme offre un crédit d'impôt personnel aux investisseurs tout en permettant aux entreprises de la province d'avoir accès à une nouvelle source de financement.

Votre gouvernement libéral créera le programme Croissance Nouveau-Brunswick pour permettre aux petites entreprises d'avoir accès à des capitaux au Nouveau-Brunswick pour leur fonds de roulement.

Les petites entreprises auront ainsi plus facile accès à des capitaux, et pourront disposer d'une garantie de marge de crédit pour une période de trois ans.

**Rationalisation de la réglementation**

Votre gouvernement libéral a déjà créé les conditions du progrès économique en prenant des mesures visant à réduire radicalement la réglementation qui pèse sur les petites entreprises du Nouveau-Brunswick.

L'introduction de la taxe de vente harmonisée a profité aux petites entreprises en réduisant la paperasse.

Le Système intégré d'enregistrement, établi en 1996, offre un système d'enregistrement à guichet unique aux entreprises qui doivent obtenir des licences ou des permis auprès du ministère des Finances.

Les détaillants ne sont plus tenus d'obtenir un permis de la Commission de commercialisation de produits de ferme pour vendre des produits laitiers liquides dans la province.

Même si des progrès importants ont été réalisés dans ce domaine, les propriétaires de PME trouvent toujours que la paperasse liée à la réglementation aux programmes gouvernementaux nécessite beaucoup de temps et d'effort. Il est encore possible d'améliorer l'accès aux programmes et aux services gouvernementaux.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral renouvellera son engagement de réduire considérablement le fardeau réglementaire pesant sur les petites entreprises du Nouveau-Brunswick.

**L'importance de l'innovation : la recherche et le développement**

Dans une ère marquée par l'évolution rapide de la technologie, l'innovation est la clé du succès.

De concert avec l'industrie et les milieux de l'enseignement, votre gouvernement libéral s'attache à promouvoir et à améliorer activement l'innovation au Nouveau-Brunswick. En effet, il ne suffit plus d'avoir des produits très bien conçus et des méthodes de production efficaces. Pour réussir le lancement d'un produit, il faut pouvoir compter sur une bonne stratégie de mise en marché, des partenariats favorables, un appel à plusieurs disciplines et des travailleuses et travailleurs du savoir très bien formés. Notre politique stratégique tient compte de tous les aspects du cycle de l'innovation.

Le Nouv  
tête au c  
pointe. D  
quacultur  
éral a app  
ndamenta  
novatrices  
96, qui es  
sources bi  
lles, const  
D'autres  
de la bio  
nnées de  
nouveau  
possibil  
uveau-Br  
ur en tire  
Votre go  
passé en  
leur d'une  
développen  
industries à  
urs de la  
tre gouver  
impôt rem  
vable sur  
recherche  
De conc  
nseignem  
multiplia  
essions af  
tivités de  
nada. À c  
s program  
ur déterm  
ovince et  
sciter des  
uveau-Br  
présenté  
nadienne  
De conc  
l'enseign  
éral inter  
le Nouv  
tr des act  
Votre go  
conseil nati  
Nouveau  
permett  
capacités sa  
rastructu  
capacité  
cherche e  
IN CA  
ASE D'  
e gestion  
ponsabil  
éral; not  
la provin  
tique aux

Le Nouveau-Brunswick se trouve dans le peloton de tête au chapitre de l'application des technologies de pointe. Dans les domaines de l'agro-alimentaire, de l'aquaculture et de la foresterie, votre gouvernement libéral a appuyé le développement de compétences fondamentales qui aboutiront à des applications innovatrices. La société BioAtlantech Inc., créée en 1996, qui est déjà un leader dans la concentration des ressources biotechnologiques pour ces industries traditionnelles, constitue un excellent exemple en la matière.

D'autres secteurs, tels que celui de la génomique et de la bioinformatique, qui se servent tous deux des données de l'ADN et des bases de données pour élaborer de nouveaux produits et services, offrent également des possibilités extrêmement intéressantes. Le Nouveau-Brunswick est stratégiquement positionné pour en tirer pleinement parti.

Votre gouvernement libéral bâtira sur les succès du passé en prenant un nouvel engagement fort en faveur d'une infrastructure de recherche et de développement visant à favoriser la croissance des industries à valeur ajoutée. Plus précisément, au cours de la première année d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral instituera un crédit d'impôt remboursable équivalent à 30 % de l'impôt payable sur les dépenses de main-d'œuvre relative à la recherche et au développement.

De concert avec l'industrie et les milieux de l'enseignement supérieur, votre gouvernement libéral multipliera vigoureusement et systématiquement les pressions afin d'obtenir une part plus grande des activités de recherche et de développement (R&D) au Canada. À cet égard, il faudra peut-être réexaminer les programmes actuels de financement de la recherche pour déterminer s'ils répondent aux priorités de la province et s'ils peuvent être mieux utilisés pour susciter des possibilités de financement externe. Le Nouveau-Brunswick fera le nécessaire pour être représenté au sein d'organismes comme la Fondation canadienne pour l'innovation.

De concert avec l'industrie et les établissements de l'enseignement supérieur, votre gouvernement libéral intensifiera ses efforts au niveau national afin que le Nouveau-Brunswick obtienne une plus grande part des activités de R&D au Canada.

Votre gouvernement libéral travaillera avec le Conseil national de recherches du Canada pour établir, au Nouveau-Brunswick, un centre virtuel de recherche qui permettra de regrouper les expertises et les capacités sans qu'il soit nécessaire de construire une infrastructure matérielle coûteuse tout en renforçant les capacités du Nouveau-Brunswick en matière de recherche et développement.

## UN CADRE FINANCIER SAIN À LA BASE D'UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Une gestion financière saine constitue l'une des responsabilités fondamentales de votre gouvernement libéral; notre leadership en la matière est bien établi et la province en tire de nombreux avantages. Elle indique aux investisseurs que le Nouveau-Brunswick

est un bon endroit où faire des affaires et créer des emplois. Les contribuables savent que l'argent gagné à la sueur de leur front sera dépensé judicieusement. Enfin, par dessus tout, c'est la chose à faire. En effet, il serait moralement injuste d'hypothéquer l'avenir de nos enfants en dépensant plus aujourd'hui que nous ne pouvons vraiment nous le permettre.

Votre gouvernement libéral a pris l'engagement de respecter les prescriptions de la Loi sur le budget équilibré et continuera de rembourser la dette. Nous nous efforcerons également de maintenir notre cote de crédit, qui est la plus élevée des provinces de l'Est du Canada.

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois ont fait de nombreux sacrifices au cours de la dernière décennie, parce qu'ils comprenaient l'importance d'une gestion financière responsable. La bonne nouvelle est que nos efforts collectifs sont en train de porter fruit. Aujourd'hui, le Nouveau-Brunswick n'a jamais été aussi peu tributaire des fonds fédéraux depuis le début des années 1960. Dans l'ensemble, la rapidité avec laquelle nous avons progressé à ce chapitre nous place dans le peloton de tête au Canada. C'est l'une des indications les plus manifestes que le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir une province « nantie ».

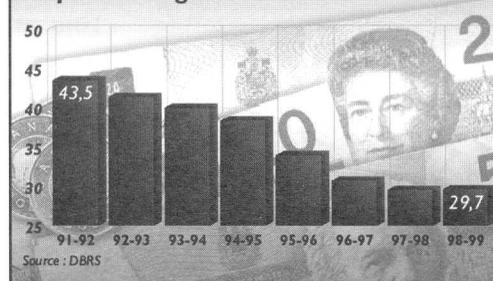
Cela veut-il dire que le travail est terminé? Non, certainement pas. Cela signifie que nous devons continuer de gérer nos finances publiques avec prudence. Cependant, cela signifie aussi que nous disposons aujourd'hui d'une marge de manœuvre que nous n'avions pas auparavant. Il s'agit maintenant de créer un équilibre sain entre un réinvestissement direct destiné à aider ceux et celles qui sont le plus dans le besoin et la création d'un climat dans lequel les entreprises peuvent prospérer et créer des emplois.

Votre gouvernement libéral a déjà commencé à travailler dans cette direction. Depuis 1995, le taux d'imposition du revenu des particuliers a enregistré une baisse spectaculaire en étant ramené de 64 % à 60 % du taux de l'impôt fédéral de base. Nous nous engageons à réduire encore davantage l'impôt sur le revenu des particuliers.

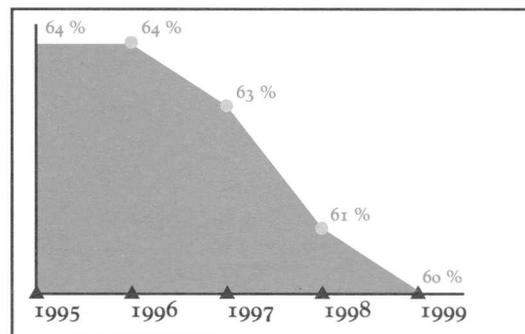
Votre gouvernement libéral prend l'engagement de baisser le taux d'imposition du revenu des particuliers pour le ramener à 56 % du taux de l'impôt fédéral de base et de réduire encore davantage le fardeau de l'impôt sur le revenu au cours des quatre prochaines années au fur et à mesure que la situation financière de la province le permettra.

Votre gouvernement libéral s'engage à maintenir à l'intention des citoyennes et des citoyens et des entreprises un fardeau fiscal global qui soit parmi les plus bas au Canada.

### Coefficient d'endettement par rapport au PIB en pourcentage



### Réduction de l'impôt sur le revenu des Néo-Brunswickois depuis 1995



Les taux d'imposition du revenu des particuliers sont passés de 64 % à 60 % du taux fédéral depuis 1995.

« Canbrands International Ltd. est la preuve qu'une entreprise de chez nous peut concurrencer avec succès sur les marchés internationaux. Cette capacité de concurrencer depuis le Nouveau-Brunswick avec des géants américains est en grande partie dû aux politiques éclairées du gouvernement libéral au cours des 10 dernières années. »

John A. Austin

Président et chef de la direction  
Canbrands International Ltd.

Novembre 1998

## LA PROMOTION DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT

Votre gouvernement libéral a eu une longue tradition consistant à faciliter les échanges commerciaux et à attirer les investissements en provenance de l'étranger et du reste du Canada afin de promouvoir la création d'emplois.

Le degré de réussite du Nouveau-Brunswick sur le marché mondial dépend de ses capacités.

Manifestement, nous continuons de profiter d'un certain nombre d'avantages concurrentiels, mais l'un des plus grands défis dans l'avenir sera de continuer de former une main-d'œuvre compétente, spécialisée et « apte au travail ».

### Une main-d'œuvre apte au travail

L'Initiative visant une main-d'œuvre apte au travail de votre gouvernement libéral vise à recueillir les données relatives à la situation actuelle du marché du travail, ventilées selon les aptitudes et les compétences disponibles, les régions et les secteurs et à les fournir aux travailleuses et aux travailleurs, aux employeurs et aux pouvoirs publics. Votre gouvernement libéral est convaincu que cette initiative aidera notre population à obtenir une formation adaptée aux types d'emplois que nous attirerons dans la province et contribuera à réduire au maximum les déséquilibres entre l'offre et la demande en matière de main-d'œuvre. Elle constituera également un puissant outil de planification dans les domaines comme l'élaboration de programmes d'études, le counselling destiné aux assistés sociaux et le ciblage des efforts de recrutement des immigrants.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral mettra pleinement en œuvre son Initiative visant une main-d'œuvre apte au travail en fournissant de l'aide aux entreprises afin d'adapter les programmes de formation et de répondre à d'autres besoins en la matière. Cette initiative facilitera

- l'établissement et la prestation de nouveaux programmes de formation
- la mise en œuvre de plans de perfectionnement des ressources humaines des entreprises
- la conception et l'élaboration de programmes de formation dans le domaine des technologies de l'information

### Le commerce

Historiquement, nos exportations ont été dominées par les ressources naturelles et ont été grandement influencées par la conjoncture internationale. Les exportations continuent d'avoir une importance considérable pour l'économie du Nouveau-Brunswick (5,35 milliards de dollars en 1998, soit 31 % du produit intérieur brut). Au cours des dernières années, votre gouvernement libéral a axé ses efforts sur le développement de notre capacité à exporter, l'augmentation du nombre de produits exportés et la diversification de nos marchés. En collaboration avec nos homologues fédéraux, nous avons mis sur pied une stratégie visant à intégrer nos stratégies respectives en matière d'exportation et à réduire les chevauchements de programmes et les doubles emplois.

La proximité des États-Unis nous positionne stratégiquement pour le commerce et l'investissement.

La présence de l'autoroute nationale 95 des États-Unis à notre porte place le nord-est des États-Unis et que 68 millions de consommateurs à une journée seulement de distance. Environ 80 % de nos exportations vont aux États-Unis. Cette facilité d'accès, jumelée à une main-d'œuvre disponible et désireuse de travailler et à des coûts d'exploitation peu élevés, fait du Nouveau-Brunswick un choix incontournable pour des entreprises qui veulent délocaliser leur production ou s'étendre.

Au cours d'un nouveau mandat, les politiques de votre gouvernement libéral favoriseront la diversification de la gamme de produits exportés par le Nouveau-Brunswick.

Le resserrement du marché de la main-d'œuvre aux États-Unis, conjugué à une demande croissante, oblige les entreprises américaines à se tourner vers le Canada pour y effectuer du travail à contrat ou la des entreprises conjointes et des projets d'expansion. Cette situation présente une conjoncture favorable pour les exportateurs du Nouveau-Brunswick. Votre gouvernement libéral encouragera les entreprises à accroître la transformation à valeur ajoutée de leurs produits avant de les exporter.

Votre gouvernement libéral intensifiera ses efforts visant à accroître la transformation à valeur ajoutée dans tous les secteurs.

Pour les exportateurs du Nouveau-Brunswick, est absolument crucial de relever le défi de la concurrence mondiale. Sur la scène internationale, les entreprises doivent non seulement adhérer aux normes de qualité les plus élevées lorsqu'elles veulent remporter des marchés ou des projets, mais elles doivent aussi être confiantes de pouvoir livrer la marchandise. Les partenariats et le réseautage sont des éléments fondamentaux d'une telle confiance.

Votre gouvernement libéral établira une société de l'expansion des exportations du Nouveau-Brunswick afin de contribuer à la création de partenariats entre les exportateurs néo-brunswickois et de réunir leurs savoir-faire et d'améliorer la compétitivité.

Le Sommet de la Francophonie qui se tient à Moncton en septembre représente pour les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick une occasion unique d'établir de nouveaux liens commerciaux sur le plan international. À l'occasion de cet événement, votre gouvernement libéral encouragera le réseautage d'aider les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois à établir des liens commerciaux avec des visiteurs provenant de plus de 50 pays participants.

### L'investissement

Votre gouvernement libéral a réussi à attirer beaucoup d'investissements privés au Nouveau-Brunswick. Ce succès est en partie attribuable à une stratégie consistant à cibler plus particulièrement des secteurs industriels clés, dont les centres d'appel aux États-Unis et au Canada, les technologies de l'information et le monde entier, la production de matières plastiques et la métallurgie aux États-Unis, le textile et le vêtement au Québec, en Europe et en Asie. Nous avons également ciblé les industries du bois et les industries agro-alimentaires à valeur ajoutée.

Le message du Nouveau-Brunswick met l'accent sur les avantages que notre province offre aux gens d'affaires : coûts d'exploitation peu élevés, main-d'œuvre abondante, emplacement géographique, gouvernement fort et financièrement responsable, croissance économique et incitatifs adaptés, infrastructure de haute technologie et solutions de premier ordre en matière de télécommunications.

Pour être admissibles aux programmes d'encouragement et autres formes de soutien, les projets d'investissement doivent être évalués selon des lignes directrices et des critères stricts. L'aide directe n'est accordée que si les investisseurs atteignent des objectifs de création d'emplois préétablis afin que l'investissement public puisse être récupéré sous forme d'impôts avec le temps.

Ce système a été un modèle de succès économique au cours des dernières années. Aujourd'hui, votre gouvernement libéral veut intensifier ses efforts à cet égard.

Au cours du prochain mandat, votre gouvernement libéral redoublera ses efforts pour attirer les investissements au Nouveau-Brunswick et augmentera le personnel du ministère du Développement économique, du Tourisme et de la Culture afin de déterminer de façon encore plus précise le degré de succès des investissements effectués dans les entreprises de l'extérieur.

## LA JEUNESSE ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Votre gouvernement libéral est déterminé à aider les jeunes Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui sortent de nos établissements d'enseignement post-secondaire à entrer sur le marché du travail en plein essor.

Votre gouvernement libéral a récemment lancé trois initiatives pour essayer de trouver une solution à cette situation très grave. Le Programme de stages dans les services publics du Nouveau-Brunswick a été conçu pour permettre à de nouveaux diplômés universitaires d'occuper pendant deux ans différents postes auprès de toute une gamme de ministères et organismes. Jusqu'à 100 jeunes professionnels seront engagés comme stagiaires au cours des cinq prochaines années. Nous atténuerons les exigences en matière d'expérience pour les postes réguliers de débutant au sein de la fonction publique en faisant en sorte que les concours soient annoncés comme étant « ouverts » à tous les candidats admissibles et non réservés à ceux qui ont plus d'expérience. Par ailleurs, votre gouvernement libéral a établi le Secrétariat à la jeunesse dont l'objet est d'associer directement les jeunes à l'élaboration des politiques du gouvernement qui les toucheront maintenant et à l'avenir.

Un nouveau Programme d'aide au remboursement de la dette, mis en œuvre en août 1998, est venu s'ajouter à notre Programme d'allègement des intérêts afin d'aider les étudiants et les étudiantes qui ont des difficultés à rembourser leur prêt étudiant.

Nous sommes prêts à aller beaucoup plus loin. Devant l'augmentation des frais de scolarité, le niveau d'endettement élevé des étudiants et des étudiantes et la difficulté qu'ils ont à trouver un emploi correspondant aux études qu'ils ont suivies, surtout à l'université, votre gouvernement libéral mettra en œuvre un nouveau programme d'encouragement.

Votre gouvernement libéral mettra en œuvre un Programme de prime à l'emploi de jeunes pour aider les jeunes Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois à trouver des emplois convenables dans la province. Les employeurs qui embauchent des jeunes de notre province dans les douze mois qui suivent la fin de leurs études seront admissibles à un crédit d'impôt de 2 000 \$. Les postes offerts aux étudiants doivent être à temps plein et pour une année complète. Ils doivent aussi s'ajouter aux postes existants dans l'entreprise et correspondre au niveau de formation que les étudiants auront suivi.

## LA CRÉATION D'EMPLOI DANS DES SECTEURS ÉCONOMIQUES CLÉS

### Le tourisme

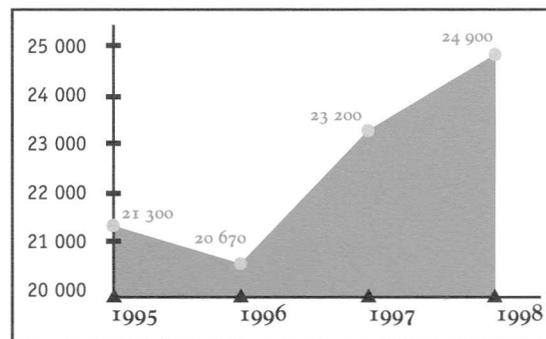
Le Nouveau-Brunswick est devenu le chef de file des provinces de l'Atlantique au chapitre de la croissance dans le domaine touristique. Depuis 1994, les revenus ont augmenté de 25,7 %, le nombre de visiteurs a grimpé de 14 % et la durée moyenne des séjours a augmenté de 24 %. Notre saison touristique de 1998 a été la meilleure de l'histoire du Nouveau-Brunswick. Les revenus se sont chiffrés à 850 millions dollars, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à l'année précédente, le nombre de visiteurs ayant augmenté de 7,9 % pour atteindre presque 1,5 million. Notre taux d'occupation pendant la saison de pointe a dépassé 80 % pour la première fois.

Cette croissance phénoménale est directement attribuable à la stratégie d'offre de produits uniques et de mise en marché ciblée que votre gouvernement libéral a adoptée dans ce secteur dynamique. Cette stratégie totalement intégrée fait l'envie de nombreux autres États et provinces.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral continuera de développer de nouveaux produits touristiques, notamment :

- un nouveau programme de tourisme culturel
- un nouveau programme d'aménagement des auberges et de groupes de chalets
- un nouveau programme d'aventures de pêche et de chasse
- un nouveau centre d'interprétation de la nature à Cap Jourimain
- un nouveau projet touristique à l'année à Sugarloaf
- la poursuite de l'aménagement du Sentier Fundy et du Sentier NB
- l'expansion du Pays de la Sagouine et du Village historique acadien

Nombre d'emplois dans l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick depuis 1995



« Après avoir passé deux semaines dans votre belle province, je dois prendre du temps pour vous remercier. Cette lettre, qui s'adresse particulièrement à vous (premier ministre Thériault), en tant qu'ancien ministre du Tourisme, a pour but de confirmer que vous et votre personnel avez fait un excellent travail afin de mettre en évidence la beauté et la fierté de votre province. Mon épouse et moi-même vous remercions, vous et votre province, de nous avoir permis de vivre une expérience extraordinaire – oui, les fruits de mer étaient excellents! »

Dave Wood

Port Coquitlam (C.-B.)

Septembre 1998

Votre gouvernement libéral élaborera des stratégies visant à ouvrir de nouveaux marchés pour les produits touristiques du Nouveau-Brunswick. Mentionnons :

- un nouveau partenariat avec l'Association canadienne des automobilistes
- une nouvelle campagne de promotion destinée aux consommateurs en Europe
- un programme de promotion Nouveau-Brunswick/Nouvelle-Écosse de la Baie de Fundy
- une nouvelle campagne de promotion ciblant les villes de l'Ouest canadien

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral atteindra ou dépassera les objectifs suivants dans le secteur touristique :

- atteindre un milliard de dollars en revenus annuels
- augmenter l'emploi total dans le secteur touristique à 28 000 années-personnes

## La culture

Votre gouvernement libéral a la conviction qu'une société forte et dynamique doit absolument avoir des industries artistiques et culturelles florissantes. En effet, l'imagination, le sens de la découverte et le potentiel créateur des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois se manifestent surtout dans ces secteurs et sont essentiels à l'épanouissement d'une société plus sophistiquée, plus diversifiée, plus créatrice et plus tolérante.

La culture et les arts trouveront dans votre gouvernement libéral une oreille attentive et réceptive. Afin de favoriser la croissance et la diversification économique, nous renforcerons notre appui aux industries de la musique et du cinéma. Cet investissement permettra de créer des emplois, de renforcer notre fierté et de nous doter de la meilleure stratégie possible de promotion du secteur culturel.

En conséquence, votre gouvernement libéral :

- accroîtra son aide à la production cinématographique au cours des quatre prochaines années
- maintiendra le Crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick au-delà de l'an 2001
- continuera d'étendre l'Initiative sonore Nouveau-Brunswick au-delà de l'an 2000
- garantira l'accès à une aide financière aux nouvelles entreprises et aux activités commerciales dans l'industrie de l'enregistrement sonore et de la musique
- fera la promotion de l'industrie de l'édition dans la province

## Technologie de l'information— l'autoroute de l'avenir

Le Nouveau-Brunswick a la chance d'avoir sur son territoire des entreprises de communication très innovatrices. Profitant de l'existence de certains des réseaux de communication numérique à haute vitesse les plus avancés au Canada, votre gouvernement libéral a décidé d'accélérer l'implantation de l'autoroute de l'information dans la province au milieu des années 1990. La croissance rapide de l'industrie des centres d'appels au Nouveau-Brunswick demeure le plus bel exemple de la façon dont la province a exploité ses

avantages stratégiques. Votre gouvernement libéral avait également vu qu'il était possible de stimuler le développement du secteur privé en jouant le rôle de l'utilisateur/consommateur modèle de l'autoroute de l'information. L'accent actuel s'est déplacé vers les possibilités offertes par la conception des logiciels, les technologies avancées de formation, la conception des contenus, les réseaux et les technologies de communication, les centres d'application à distance, l'Internet et les cyberservices.

Les investissements dans les infrastructures de télécommunication au cours des dernières années ont joué un rôle important dans la croissance du secteur des technologies de l'information au Nouveau-Brunswick. Au cours des prochaines années, le défi sera de travailler avec les intervenants clés dans les industries des communications et des technologies de l'information pour promouvoir la conception de cyberproduits et de cyberservices que le monde entier achètera.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral renforcera et accélérera ses efforts dans le domaine de l'autoroute de l'information

- en accordant plus d'importance à la conception à l'hébergement des sites, au soutien technique au traitement des commandes et à la conception des produits dans le domaine du commerce électronique
- en lançant une Initiative visant les collectivités ingénieuses en collaboration avec Industrie Canada
- en mettant en œuvre un Programme de formation complémentaire dans le domaine des technologies de l'information (formation en milieu de travail) à l'intention des entreprises de technologies de l'information du Nouveau-Brunswick

## Agriculture

Le secteur agricole du Nouveau-Brunswick offre toujours un énorme potentiel de croissance et de diversification. Employant plus de 13 000 personnes et produisant des marchandises pour plus de 1,3 milliard de dollars, le secteur agro-alimentaire est un intervenant de taille dans l'économie du Nouveau-Brunswick. L'émergence de nouveaux marchés et de nouvelles technologies et la re-négociation d'accords commerciaux au cours des prochaines années seront critiques pour ce secteur. Le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural s'est associé à tous les intervenants afin de promouvoir le développement de l'industrie agro-alimentaire et de favoriser l'entrepreneuriat.

Le secteur agricole primaire est tributaire d'une quantité élevée de capitaux de sorte que le financement peut-être démesurément coûteux ou impossible à obtenir pour certains types de nouvelles entreprises. Il est donc impératif que les nouvelles entreprises obtiennent du financement à des taux d'intérêt raisonnables. En outre, nous devons encourager les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois ainsi que les immigrants dans la province qui manifestent un intérêt pour l'agriculture.

Votre gouvernement libéral multipliera les efforts pour obtenir du gouvernement fédéral des fonds permettant d'établir des fonds de démarrage d'entreprises dans le secteur agricole primaire et mettra en œuvre une nouvelle Stratégie visant les agriculteurs débutants.

L'industrie du bleuets est déjà bien lancée depuis quelques années. Il y a lieu de la renforcer en encourageant l'expansion de la surface cultivée et l'augmentation de la transformation à valeur ajoutée.

Votre gouvernement libéral prendra rapidement des mesures afin de mettre à la disposition de l'industrie, les terres de la Couronne qui se prêtent à la culture du bleuets.

Par ailleurs, votre gouvernement libéral s'engage également à :

- collaborer avec l'industrie pour élaborer un programme de sécurité alimentaire dans les fermes pour respecter les normes d'inspection nationale
- appuyer la prochaine génération d'agriculteurs et d'agricultrices au moyen du Programme de stages pour les agriculteurs débutants et le Programme avancé de leadership agricole
- coopérer avec l'industrie et les groupes de défense de l'environnement afin de planifier la protection à long terme de nos ressources terrestres et aquatiques

## Pêches et aquaculture

Votre gouvernement libéral a pris un certain nombre d'initiatives en vue de stabiliser les industries des pêches et de l'aquaculture et de faciliter leur croissance. Aujourd'hui, les pêches et l'aquaculture exportent pour plus de 554 millions de dollars, comparativement à 337 millions de dollars environ en 1993.

L'aquaculture est devenue un secteur d'exportation important dont la production dépasse les 115 millions de dollars par année. L'augmentation de la diversification devrait offrir de nouvelles possibilités d'exporter.

Le secteur de la pêche traditionnelle présente encore un potentiel de croissance, mais il se bute aujourd'hui à des difficultés. Dans la Péninsule acadienne, la diminution des stocks de poisson a été une source de préoccupation. Pour mieux comprendre la situation, votre gouvernement libéral a commandé le rapport Beaudin afin d'examiner les défis et les possibilités qui se présentent à l'industrie. Des démarches préliminaires ont déjà été entreprises pour mettre sur pied un profil détaillé des travailleuses et des travailleurs dans l'industrie de la transformation du poisson.

Votre gouvernement libéral s'engage à assurer la stabilité à long terme de l'industrie des pêches et continuera de mettre progressivement en œuvre le rapport Beaudin afin de :

- travailler avec les partenaires communautaires et fédéral pour mettre sur pied un programme de recyclage à l'intention des jeunes travailleuses et travailleurs
- encourager la certification (professionnalisation) des travailleuses et des travailleurs d'usines de transformation du poisson

- encourager l'investissement dans le secteur de l'aquaculture
- encourager des projets innovateurs axés sur l'exportation
- prévoir une industrie de traitement du poisson viable et stable

Depuis 1995, 7,5 millions de dollars ont été investis pour la construction de quatre crevettiers dans le cadre du Programme de renouvellement et de rationalisation de la flotte de crevettiers. L'industrie crevettière du Nouveau-Brunswick engendre des retombées économiques annuelles d'environ 30 millions de dollars dans la province, ce qui représente près de 225 emplois directs pour le nord-est du Nouveau-Brunswick. Le ministère des Pêches et de l'Aquaculture travaille diligemment en partenariat avec les intervenants sur plusieurs autres initiatives précises dans le domaine de l'aquaculture.

Votre gouvernement libéral mettra en œuvre une nouvelle Politique d'attribution de sites d'aquaculture dans la baie de Fundy destinée à établir des lignes directrices pour l'attribution des sites aquicoles et à préciser les paramètres d'un régime de gestion du secteur aquicole.

Votre gouvernement libéral mettra en œuvre des stratégies de développement de l'industrie de l'élevage des huîtres, de l'aquaculture en eau douce et de renouvellement des pêches commerciales.

Votre gouvernement libéral continuera de financer la recherche et le développement en matière de transformation et de conditionnement à valeur ajoutée.

Votre gouvernement libéral élaborera la Politique provinciale en matière de santé du poisson pour garantir l'existence de normes élevées et réduire les dangers et les risques résultant de la maladie.

De concert avec l'industrie, votre gouvernement libéral mettra sur pied un programme général de promotion commerciale et d'assurance de la qualité.

## Foresterie

L'industrie forestière constitue l'un des secteurs économiques les plus importants du Nouveau-Brunswick, auquel on doit plus d'un emploi sur huit. La santé des industries forestières est profondément influencée par les cycles commerciaux. L'instabilité des marchés, associée à la baisse de la matière première et à l'augmentation de l'automatisation, oblige l'industrie à maximiser la valeur du bois qu'elle récolte.

Chaque année, des programmes d'amélioration de la sylviculture sont mis en œuvre sur plus de 30 000 hectares de forêts de la Couronne. En éclaircissant les forêts trop denses et en plantant les secteurs non boisés, les forestiers du Nouveau-Brunswick sont en mesure d'augmenter de plus du double la production de bois d'œuvre et de produits à valeur ajoutée.

**« Alors comment se fait-il que le Nouveau-Brunswick ait dépassé la Nouvelle-Écosse de façon aussi convaincante au cours des dernières années?... il s'avère que la qualité de la gouvernance et l'efficacité de la politique gouvernementale soient des facteurs beaucoup plus importants que les ressources naturelles ou le montant d'aide reçu (du fédéral). En fait, l'aide peut ralentir plutôt que de favoriser la croissance dans les juridictions mal gouvernées. »**

Fred McMahon

Analyste principal en matière de politiques, AIMS

Avril 1999

Les résultats de la politique provinciale en matière de valeur ajoutée dans les industries forestières sont clairs. En 1997-1998 seulement, les entreprises forestières du Nouveau-Brunswick ont mis en œuvre plus de 90 projets à valeur ajoutée, représentant plus de 160 millions de dollars en nouveaux investissements et 1 750 nouveaux emplois.

Votre gouvernement libéral encouragera la diversification des produits en adoptant une politique de répartition du bois qui fera en sorte que le bois excédentaire soit affecté à la fabrication de produits à valeur ajoutée en facilitant la création d'alliances pour accroître la viabilité des projets.

Votre gouvernement libéral a également élaboré des approches innovatrices visant à encourager les propriétaires de boisés privés à gérer leur bien de manière durable.

Votre gouvernement libéral assurera la durabilité des boisés privés en mettant pleinement en œuvre une stratégie qui permet le report de l'impôt foncier sur les boisés privés qui sont exploités dans le cadre de plans de gestion approuvés.

Votre gouvernement libéral a récemment acheté 156 000 hectares (390 000 acres) de terres forestières dans les comtés de Charlotte et de York, près de McAdam. Ces terres seront gérées pour assurer la durabilité du bois et des autres plantes. Son exploitation future respectera un équilibre entre les besoins environnementaux, sociaux et économiques. Le secteur comprend plusieurs lacs et rivières et représente une excellente possibilité d'améliorer les activités récréatives du Nouveau-Brunswick et d'augmenter le potentiel sans cesse croissant de l'écotourisme.

Votre gouvernement libéral s'engage à mettre en œuvre une Stratégie de zones protégées qui, en conjonction avec les efforts des autres provinces, protégera des échantillons représentatifs de nombreuses combinaisons de végétation, de sols, de topographies et de climats de notre écosystème. En 1997, votre gouvernement libéral a confié l'élaboration de cette stratégie globale au Professeur Louis LaPierre. De nombreux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont participé aux consultations publiques qui ont suivi la publication de l'étude LaPierre. Le rapport définitif devrait être publié plus tard cette année.

Reconnaissant que la protection d'un écosystème et une industrie forestière florissante constituent des priorités importantes pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois, votre gouvernement libéral établira un équilibre équitable entre ces deux valeurs lorsqu'il mettra en œuvre sa Stratégie de zones protégées.

## Exploitation minière

Le Nouveau-Brunswick a la chance de posséder d'abondantes ressources minières. Pendant de nombreuses années, l'exploitation minière a constitué une industrie d'exportation de premier plan au Nouveau-Brunswick. Cependant, il s'agit également d'un secteur très sensible aux fluctuations du marché et des cours mondiaux. Par suite du remaniement des marchés mondiaux, l'industrie minière du Nouveau-Brunswick est aux

prises avec des défis majeurs. Afin d'encourager l'innovation et l'exploration dans un tel contexte, votre gouvernement libéral a introduit un crédit d'impôt de 25 % pour encourager la recherche et le développement de meilleurs procédés d'extraction. Plusieurs autres programmes et encouragements ont été mis en œuvre pour appuyer l'exploration et la mise en valeur de nouvelles mines dans la province.

Votre gouvernement libéral contribuera à la stabilisation de l'industrie minière en lançant les initiatives suivantes :

- la réalisation d'études géophysiques dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick
- la promotion active d'une utilisation accrue de notre base de données géoscientifiques
- la poursuite de la recherche et du développement de nouvelles technologies, telles que la volatilisation du zinc qui augmente la souplesse et la longévité de la fonderie de Belledune en lui permettant d'accepter des minerais de l'étranger

## LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

### Énergie Nouveau-Brunswick

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois possèdent l'un des meilleurs systèmes d'électricité au monde. Depuis 1922, Énergie Nouveau-Brunswick a été une source d'électricité fiable et à prix raisonnable pour la province. Au cours des dernières années, elle a pris des mesures pour faire en sorte que les besoins de la province en énergie électrique seront remplis à des prix concurrentiels au cours du siècle prochain. Ces initiatives comprennent un nouveau centre de conduite du réseau à Marysville, la conversion de la centrale de Dalhousie pour pouvoir brûler de l'Orimulsion; six turbines à combustion à Grand Manan, Mill Bank et Ste-Rose; un projet de localisation et relocalisation des ressorts espaceurs de la centrale de Point Lepreau.

À l'heure actuelle, l'industrie de l'énergie électrique en Amérique du Nord et en Europe est en mutation. Dans ce processus, la question de la déréglementation est un facteur important. Devant l'augmentation des coûts, de nombreux États et provinces réexaminent leur politique énergétique et songent à restructurer les entreprises de services publics dont ils sont propriétaires afin de susciter diverses formes de concurrence.

En raison d'autres changements naturels ainsi que de la pollution, il se peut que nous ne puissions pas utiliser l'électricité pour attaquer les problèmes. Cela devra se faire de différentes manières, et d'autres, comme le Nouveau-Brunswick, de services de l'énergie. Les Néo-Brunswickois ont clairement besoin d'un environnement plus sûr et d'une source d'énergie dans toutes les ouvertures et les demandes de l'énergie. Le Nouveau-Brunswick a récemment demandé à son gouvernement spécial et à son rapport.

Le gaz naturel est une source d'énergie fiable et sûre, et toute la province en profitera.

À l'heure actuelle, toutes les provinces ont des programmes d'énergie.

Un gouvernement responsable doit être élu en Amérique du Nord et en Europe. Dans ce processus, la question de la déréglementation est un facteur important. Devant l'augmentation des coûts, de nombreux États et provinces réexaminent leur politique énergétique et songent à restructurer les entreprises de services publics dont ils sont propriétaires afin de susciter diverses formes de concurrence.

Un gouvernement responsable doit être élu en Amérique du Nord et en Europe. Dans ce processus, la question de la déréglementation est un facteur important. Devant l'augmentation des coûts, de nombreux États et provinces réexaminent leur politique énergétique et songent à restructurer les entreprises de services publics dont ils sont propriétaires afin de susciter diverses formes de concurrence.

En ce qui concerne la distribution de l'énergie, le comité spécial de l'Assemblée législative a publié le rapport et le plan de l'énergie.

Le droit

En raison de ces mutations, combinées avec d'autres changements, telle la disponibilité du gaz naturel ainsi qu'une meilleure technologie de production, il se pourrait qu'Énergie Nouveau-Brunswick puisse utiliser sa position stratégique pour vendre de l'électricité aux États-Unis. Cependant, pour pouvoir attaquer à ces marchés, Énergie Nouveau-Brunswick devra se conformer aux règles qui les régissent. Entre autres, cela veut dire que le marché de l'électricité au Nouveau-Brunswick devrait être ouvert aux entreprises de services publics de l'extérieur et que Énergie Nouveau-Brunswick pourrait perdre son monopole.

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois ont clairement fait savoir qu'ils voudraient que les décisions entourant l'avenir d'Énergie Nouveau-Brunswick soient très prudentes. Ils veulent pouvoir compter sur une source d'électricité stable, fiable et à prix raisonnable dans toute la province. Pour assurer des discussions ouvertes et transparentes sur l'avenir d'Énergie Nouveau-Brunswick, votre gouvernement libéral a demandé à un Comité spécial de l'Assemblée législative de déterminer des options précises et de formuler des recommandations au gouvernement. Le gouvernement a récemment reçu le rapport du Comité spécial. Votre gouvernement libéral valorise le travail du Comité spécial et examinera soigneusement chaque aspect du rapport.

Votre gouvernement libéral fera en sorte qu'Énergie Nouveau-Brunswick continue d'être une entreprise de service public viable fournissant de l'électricité de façon sûre, fiable, concurrentielle et à prix raisonnable à toute la population du Nouveau-Brunswick.

### Gaz naturel

À l'heure actuelle, Maritimes & Northeast Pipelines construit un gazoduc qui partira de la Nouvelle-Écosse en traversant le Nouveau-Brunswick jusqu'au Maine. Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois de toutes les régions nous ont laissé entendre de façon répétée au cours des derniers mois que le gaz naturel devrait être largement disponible dans toute la province. Votre gouvernement libéral ne ménage pas ses efforts pour assurer que le plus de collectivités possible auront accès au gaz naturel. Par exemple, les plans en cours prévoient la construction d'un embranchement vers la région de Saint-Jean. En outre, votre gouvernement libéral s'est clairement engagé à assurer la construction de deux embranchements vers le nord.

Un gouvernement libéral assurera que ses décisions dans le domaine du gaz naturel tiennent compte des intérêts vitaux de tous les Néo-Brunswickois et de toutes les Néo-Brunswickoises ainsi que de toutes les régions de la province, y compris le nord-est, le nord-ouest et le sud.

En ce qui concerne l'attribution des droits de distribution du gaz naturel au Nouveau-Brunswick, un Comité spécial représentant tous les partis de l'Assemblée législative a travaillé fort pendant l'automne et le printemps; à l'issue d'audiences publiques, il a recommandé un cadre politique au gouvernement.

Le droit de distribuer du gaz naturel aux Néo-

Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois sera attribué au candidat dont la proposition répond le mieux aux critères suivants : Accessibilité maximale du gaz naturel dans la province; développement en temps opportun d'une industrie du gaz naturel; élaboration d'un cadre réglementaire efficace régissant la distribution du gaz; concurrence accrue sur le marché de l'énergie; accès à un approvisionnement en gaz naturel local; équité des prix régionaux; et maximisation des avantages économiques au Nouveau-Brunswick.

Cette nouvelle source d'énergie offre de nouvelles possibilités excitantes pour le Nouveau-Brunswick et aura un effet direct sur la compétitivité des entreprises déjà installées ici, ce qui donnera lieu à de nouveaux investissements et à la création de nouveaux emplois. Nous nous attendons à ce que de nombreux secteurs importants en soient revitalisés. Dans l'ensemble, l'accès à cette autre source d'énergie constituera un stimulant précieux pour l'économie néo-brunswickoise tant à court qu'à long terme.

Votre gouvernement libéral s'engage à assurer que les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois retirent des avantages maximums de l'accès au gaz naturel.

## GARANTIR LE DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois jouissent d'un mode de vie enviable. Des collectivités où les gens se sentent en sécurité et appuyés, de grands espaces, de riches traditions et des visages amicaux contribuent à rendre le Nouveau-Brunswick attrayant. Chaque région du Nouveau-Brunswick abrite des gens travailleurs dont la détermination à préserver et à améliorer leur style de vie est inébranlable.

Historiquement, l'économie du Nouveau-Brunswick était largement axée sur les ressources naturelles : le bois, le poisson et les minerais. Même si ces ressources sont abondantes, elles ne sont pas inépuisables. Elles sont également vulnérables aux fluctuations des cours mondiaux qui peuvent provoquer de l'instabilité, surtout pour les collectivités rurales de notre province.

Reconnaissant le potentiel formidable des collectivités rurales, votre gouvernement libéral a entamé, il y a plusieurs années, une stratégie de développement en trois volets. D'abord, nous avons investi dans les gens, en aidant un plus grand nombre de résidents des régions rurales de la province à accepter de nouveaux emplois ou à lancer leur propre entreprise. Ensuite, nous avons diversifié l'économie rurale en favorisant le développement des industries non traditionnelles telles que le tourisme. Enfin, nous avons encouragé les entrepreneurs à ajouter de la valeur à leurs produits avant de les expédier dans le monde entier. À la suite de cette stratégie, de nombreux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises vendent aujourd'hui des palettes de bois ou des meubles plutôt que des planches et du bois scié.

**« Qui aurait cru il y a à peine 10 ans que le Nouveau-Brunswick serait la capitale des centres d'appels non seulement du Canada mais de l'Amérique du Nord toute entière? Cela ne peut être que le fruit d'une vision, une volonté politique et un engagement sans équivoque. »**

**Peter Rankin**

Président de Honeywell

Limited, division canadienne

Janvier 1999

« Le revenu disponible par habitant au Nouveau-Brunswick sera au-delà de six pour cent plus élevé qu'il ne l'était en 1989. C'est une performance très solide. Le Nouveau-Brunswick a mieux fait durant les années 90 que toute autre province. »

Mary Webb

Économiste en chef

Banque Scotia, Avril 1999

La stratégie était-elle bonne? Oui. Le travail est-il fini? Pas encore. C'est pourquoi votre gouvernement libéral est prêt à intensifier ses efforts et à lancer de nouvelles initiatives audacieuses pour donner libre cours à l'immense potentiel des collectivités rurales.

## Commissions régionales de développement économique

Le développement économique des régions est actuellement facilité par 12 commissions régionales de développement économique dont les activités comprennent la promotion et la prestation au niveau local des programmes ministériels, notamment l'évaluation des projets dans le cadre du Programme d'avance de capitaux aux petites entreprises.

Votre gouvernement libéral renforcera le rôle des commissions régionales de développement économique en solidifiant leur financement et élargira leur mandat dans le domaine de l'entrepreneuriat, particulièrement celui de l'entrepreneuriat des jeunes.

## La commission Gaudet

Une autre démarche importante a été de commander l'étude économique de la Péninsule acadienne. Le rapport Gaudet va au cœur des défis que doivent relever cette région. Il a reçu un accueil favorable de la part des collectivités locales. Votre gouvernement libéral adhère également au rapport et a déjà annoncé un certain nombre de mesures découlant directement du rapport. Il s'agit des mesures suivantes :

- la création d'une zone de relance économique de la Péninsule acadienne pour une période de cinq ans
- l'embauche d'un commissaire au renouveau économique pour superviser la mise en œuvre du rapport Gaudet
- la désignation d'un ministre régional redevable au premier ministre pour les questions relatives au renouveau économique
- la création d'un nombre maximal de cinq communautés d'intérêt et la création d'un Fonds de soutien communautaire de 1 million de dollars par année pour une période de cinq ans
- l'élargissement du mandat de la Commission d'expansion économique de la Péninsule acadienne
- la création d'un programme de marketing d'une durée de trois ans
- la création d'une initiative globale d'intervention auprès des arts, de la culture et du tourisme
- l'examen de la gouvernance régionale en collaboration avec la communauté
- l'appui à la création de cinq clubs d'investissement régionaux
- l'appui à l'établissement d'un plan quinquennal pour le développement des infrastructures routières et industrielles
- la reconnaissance du caractère rural de la région dans la formulation de la politique gouvernementale
- la création de programmes et d'initiatives spécifiques de soutien à l'emploi et d'encadrement aux organismes à vocation économique
- l'acceptation de l'idée d'une période de transition de trois ans

Votre gouvernement libéral a annoncé que tous les autres aspects du rapport feraient l'objet d'une analyse beaucoup plus approfondie.

Au cours du prochain mandat, votre gouvernement libéral, en partenariat avec les intervenants de la Péninsule acadienne, procédera à la mise en œuvre ordonnée et efficace du rapport de la Commission Gaudet.

## Prise de décision dans les régions

Selon de nombreuses entreprises néo-brunswickoises les régions et les collectivités ont besoin de plus d'autonomie dans l'orientation de leurs efforts de développement économique.

Votre gouvernement libéral mettra sur pied des projets pilotes visant à améliorer le pouvoir décisionnel au sujet des projets du secteur privé de moins de 300 000 \$ en utilisant des agents de prestation de services locaux appropriés dans la Péninsule acadienne et dans la région du comté de Charlotte. D'autres régions seront ajoutées au cours du mandat.

## Leadership communautaire

Il faut de bons chefs de file pour avoir des collectivités dynamiques. Votre gouvernement libéral reconnaît la nécessité d'accroître les capacités en leadership communautaire en développant les aptitudes des individus à déceler les problèmes, à fixer des objectifs, à encourager l'interaction communautaire et à rassembler des groupes pour répondre à un large éventail de problèmes de développement économique et de perfectionnement des ressources humaines et de questions relatives à la qualité de vie.

En réponse à ces besoins, votre gouvernement libéral œuvrera de concert avec le réseau des collèges communautaires pour créer l'Institut de développement communautaire du Nouveau-Brunswick.

L'Institut aura pour mission principale de constituer un forum où les chefs de file et les planificateurs des communautés, les maires, les représentants des chambres de commerce et d'autres intervenants pourront élargir leurs connaissances dans les techniques modernes de leadership et la gestion des efforts de développement communautaire. Le personnel enseignant de l'Institut de développement communautaire sera composé de spécialistes du développement provenant du secteur privé, du secteur de l'enseignement et du secteur public partout au Nouveau-Brunswick.

Mainti

Les chefs de file des collectivités rurales ont besoin d'aider à créer un environnement propice à la prospérité communautaire.

Dans les collectivités rurales, il est important de faire prospérer une nouvelle génération de leaders. Ce programme pilote de développement communautaire permettra d'adapter les services de développement communautaire pour aider à promouvoir la création d'emplois.

Réseau du No

Votre gouvernement libéral reconnaît la nécessité d'accroître les capacités en leadership communautaire en développant les aptitudes des individus à déceler les problèmes, à fixer des objectifs, à encourager l'interaction communautaire et à rassembler des groupes pour répondre à un large éventail de problèmes de développement économique et de questions relatives à la qualité de vie.

Bâtir un réseau communautaire est une priorité pour votre gouvernement libéral. Le réseau des collèges communautaires pour créer l'Institut de développement communautaire du Nouveau-Brunswick.

Revita

Il est important de faire prospérer les collectivités rurales. Les chefs de file des collectivités rurales ont besoin d'aider à créer un environnement propice à la prospérité communautaire. Ce programme pilote de développement communautaire permettra d'adapter les services de développement communautaire pour aider à promouvoir la création d'emplois.

Votre gouvernement libéral reconnaît la nécessité d'accroître les capacités en leadership communautaire en développant les aptitudes des individus à déceler les problèmes, à fixer des objectifs, à encourager l'interaction communautaire et à rassembler des groupes pour répondre à un large éventail de problèmes de développement économique et de questions relatives à la qualité de vie.

## Maintien et expansion des entreprises

Les chefs de file communautaires ont souvent exprimé le besoin d'avoir accès à des outils appropriés pour les aider à conserver les entreprises locales et les aider à prospérer, à créer des consensus autour des questions communes et à susciter un élan d'action collective.

Dans un effort renouvelé pour aider les collectivités rurales à conserver les entreprises locales et à les faire prospérer, votre gouvernement libéral lancera une nouvelle initiative communautaire appelée Programme de maintien et d'expansion des entreprises. Ce programme, qui sera mis à l'essai à titre de projet pilote dans le comté d'Albert, à Sussex et à Dalhousie, adaptera un modèle de développement rural existant pour aider les collectivités à accroître leur capacité et à promouvoir la croissance et la création d'emplois.

## Réseau communautaire du Nouveau-Brunswick

Notre gouvernement libéral a la conviction que la promotion du leadership et de partenariats stratégiques au sein des collectivités se traduira par une vitalité et une énergie renouvelées. Votre gouvernement libéral croit également que chaque collectivité peut beaucoup apprendre des autres. La plupart des collectivités ont à leur actif des succès qu'elles sont prêtes à partager. Par conséquent, il faut faire davantage d'efforts pour faciliter l'échange d'information et d'idées entre les collectivités du Nouveau-Brunswick.

Bâtissant sur son réseau de centres d'accès communautaire, votre gouvernement libéral créera le réseau communautaire du Nouveau-Brunswick. Ce réseau sur Internet créera des liens virtuels entre les collectivités en permettant aux individus et aux organisations de partager des idées et des connaissances.

## Revitalisation des centres-villes

Il est reconnu depuis longtemps que les collectivités tirent de nombreux avantages de centres-villes prospères. Les citoyens y viennent pour travailler, magasiner et se divertir. Ce sont des lieux de rencontre qui contribuent à la création d'un sentiment de fierté communautaire et renforcent les liens sociaux. Votre gouvernement libéral a maintes fois démontré sa ferme volonté d'aider le secteur privé à lancer des projets de revitalisation des centres-villes.

Aujourd'hui, nous avons besoin de nouvelles méthodes de mobilisation de fonds publics qui pourraient être différentes des programmes traditionnels de subvention. L'une de ces méthodes s'appelle le financement par taxes foncières différentielles. Dans le cadre de ce système, les gouvernements, dans certaines conditions, peuvent cibler une partie de l'augmentation des recettes fiscales résultant de projets de revitalisation des centres-villes afin de compenser la contribution du public aux projets.

Notre gouvernement libéral travaillera de concert avec les municipalités pour trouver des façons innovatrices d'aider à financer les projets du secteur privé dans les centres-villes.

## INFRASTRUCTURE

### Transport (réseau routier)

Des infrastructures de première classe ont une importance critique dans la création d'une économie dynamique et d'une meilleure société. Les infrastructures modernes encouragent les investissements privés qui, à leur tour, favorisent la création d'emplois et la productivité. Il en résulte une hausse des bénéfices et des recettes fiscales plus élevées qui peuvent être réinvesties dans les programmes sociaux.

Notre gouvernement libéral a accordé beaucoup d'importance aux infrastructures. En raison de nos investissements, nous pouvons aujourd'hui conduire en toute sécurité sur plus de 320 kilomètres supplémentaires de routes à quatre voies dans la province, alors qu'il n'en existait que 94 en 1988. En outre, nous avons terminé la construction de plus de 160 kilomètres de routes à accès limité et avons amélioré considérablement d'autres routes dans toutes les régions de la province. La preuve que cet investissement était justifié, c'est que les exportations internationales qui quittent la région de l'Atlantique par la route ont presque doublé entre 1991 et 1997, passant de 2,2 milliards à 4,1 milliards de dollars.

La construction du pont de la Confédération a été une source d'investissements et de retombées industrielles et économiques pour la région. Plus récemment, votre gouvernement libéral s'est associé à un partenaire du secteur privé pour accélérer la construction d'une route à quatre voies entre Moncton et Fredericton. D'autres travaux sont prévus sur la Transcanadienne entre la frontière du Québec et Woodstock. Par ailleurs, nous avons annoncé l'Initiative visant des routes rurales, un programme dans le cadre duquel les routes rurales sont entretenues au même rythme que les routes collectrices et les routes de grande communication de la province.

**« Le développement de routes à péage favorise le développement économique, de nouveaux investissements privés, et des emplois... l'amélioration des infrastructures routières au Nouveau-Brunswick, telles que la route à péage, favorisera un système de transport routier efficace et sécurisé. »**

**John Boyd**

Président de The Boyd

Company of Princeton, N.J.

« Si l'on considère que le gouvernement ait été capable d'améliorer le financement des soins de santé, d'alléger le fardeau fiscal et en plus d'afficher un surplus, je crois qu'il s'agit là, tout compte fait, de résultats assez positifs... Le Nouveau-Brunswick surveille ses finances publiques avec un regard d'aigle. Je crois toujours que le Nouveau-Brunswick est au-delà de la moyenne. »

Douglas Porter  
Nesbitt Burns  
Décembre 1998

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral :

- continuera le jumelage de la route 1 de Lepreau à St. Stephen
- continuera le jumelage de la route 2 de Longs Creek à la frontière du Québec
- continuera les travaux d'amélioration des routes 3, 7, 8, 11 et 17, notamment :
  - la voie de détournement de Newcastle—Douglastown
  - la voie de déviation de Squaw Cap sur la route 17
  - la voie entre Marysville et South Portage sur la route 8
  - la voie entre Welsford et Nerepis sur la route 7
- continuera l'Initiative visant des routes rurales, cruciale pour le maintien d'un bon réseau de route rural afin d'appuyer les secteurs de l'agriculture, la foresterie et les autres secteurs des ressources en milieu rural
- poursuivra les améliorations aux infrastructures routières dans la Péninsule acadienne et confirmera la priorité du réseau routier rural jusqu'à Bathurst

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a considérablement réduit son rôle dans les programmes nationaux d'infrastructure. Parallèlement à l'essor des exportations et de l'industrie du tourisme dans l'avenir, les infrastructure de transport du Nouveau-Brunswick devraient être de plus en plus sollicitées. Le rôle du gouvernement fédéral dans le financement des projets d'infrastructure doit donc prendre une importance de plus en plus stratégique pour le Nouveau-Brunswick.

Un gouvernement libéral multipliera les démarches auprès du gouvernement fédéral pour l'amener à adopter un programme national sur les routes et à renouveler son programme national d'infrastructures.

## Construction navale

Le Nouveau-Brunswick a une longue tradition dans le secteur de la construction navale. Depuis les bateaux de bois qui naviguaient la rivière Saint-Jean et le Marco Polo, le voilier de carène le plus rapide du monde, jusqu'aux frégates de haute technologie construites récemment pour la Marine canadienne, les chantiers navals de Saint Jean ont joué un rôle important pour notre économie.

C'est avec regret que nous constatons que cette importante industrie n'a pas bénéficié de la participation du Canada à l'Accord de libre-échange nord américain (ALÉNA). Par ailleurs, d'autres nations ont adopté des politiques de soutien à leurs chantiers navals, ce qui place l'industrie canadienne dans une position concurrentielle défavorable.

Votre gouvernement libéral continuera d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour l'amener à adopter une politique nationale sur la construction navale.

## Infrastructure stratégique

Les parcs industriels jouent un rôle essentiel dans les efforts de développement économique de la province offrant un environnement dans lequel les entreprises peuvent travailler efficacement tout en se conformant aux normes environnementales et aux autres normes industrielles. La politique actuelle de votre gouvernement libéral consiste à renforcer les infrastructures dans les parcs industriels à mesure que de nouveaux projets sont mis en œuvre. Un facteur important qui incite des entreprises de classe mondiale à s'installer au Nouveau-Brunswick est la disponibilité de terrains viabilisés à des fins industrielles qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes.

Votre gouvernement libéral continuera sa politique d'appui aux parcs industriels et fournira un financement pour aider les projets qui présentent des avantages économiques à long terme pour la province, offrent un rendement raisonnable sur les sommes investies et répondent aux besoins du développement régional.

À la suite de l'abandon par le gouvernement fédéral de l'administration des ports et des aéroports, l'heure est au contrôle et à gestion locaux. Cette situation est généralement considérée comme positive, mais il faut assurément procéder à un développement ordonné et systématique dans ces domaines.

Votre gouvernement libéral travaillera étroitement avec les intervenants clés et les collectivités afin d'élaborer une stratégie viable sur les ports et les aéroports en complément de nos efforts en matière de développement économique.

## UNE NOUVELLE ÈRE DANS LES SOINS DE SANTÉ

Au cours de la dernière décennie, le système de soins de santé du Canada a connu une mutation profonde. Dans tout le pays, les gouvernements ont dû s'atteler au problème de la croissance phénoménale des coûts. Grâce à la façon rationnelle et perspicace dont votre gouvernement libéral a abordé le problème du financement des soins de santé, ce secteur n'a pas subi les compressions budgétaires massives et les fermetures d'établissements qui se sont produites ailleurs. Ayant restructuré notre système de soins de santé selon les recommandations du rapport McKelvey-Lévesque et ayant mis en œuvre le Plan des services de santé et des services communautaires du Nouveau-Brunswick, nous sommes aujourd'hui très bien positionnés pour entrer dans une nouvelle ère dans le domaine des soins de santé—une ère au cours de laquelle l'accent ne sera plus mis sur les structures et les systèmes mais sur les personnes et les soins qu'il faut leur prodiguer.

Votre go...  
rapport du C...  
Ce rapport ré...  
Néo-Brunswi...  
des services...  
dans la prov...  
datations sur...  
santé au Nou...

En répor...  
libéral a récé...  
répondent à...  
dans le rapp...  
une orientat...  
du système d...  
été annoncé

- améliora
- augment
- et des ar
- augment
- médecine
- augment
- maintien
- améliora
- auxiliaire
- réduction
- augment

Cependan

Votre go...  
aux principe...  
à-dire la tran...  
l'accessibilit

En plus d...  
principes, vo...  
d'être guidé

- la politici
- des soins
- les politi
- le bien-ê
- Brunswic
- les resso
- être utili
- le systèm
- manière
- rendre co

## Professio

Les Néo-Bru...  
la chance de...  
de profession...  
très fort. Nos...  
et infirmières...  
administrateu...  
meilleurs au...  
subi le contr...  
système de s...  
s'est engagé...  
qui touchent...  
santé et, en...  
aux patients...  
160 nouveaux...  
personnel inf

Votre gouvernement libéral a récemment reçu le rapport du Comité d'étude sur les services de santé. Le rapport résulte d'une consultation générale des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois au sujet des services de soins de santé et de leur prestation dans la province. Il contient plus de 100 recommandations sur divers aspects des services des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

En réponse à ce rapport, votre gouvernement libéral a récemment annoncé plusieurs initiatives qui répondent à certaines des questions clés soulevées dans le rapport. Votre gouvernement libéral a adopté une orientation holistique pour répondre aux besoins du système de soins de santé. Les initiatives qui ont été annoncées sont les suivantes :

- amélioration des soins communautaires
- augmentation des effectifs du personnel infirmier et des autres professionnels de la santé
- augmentation des fonds en vue de retenir les médecins et d'attirer de nouveaux médecins
- augmentation du financement en vue de maintenir l'intégrité des services d'ambulances
- améliorations des conditions de travail des auxiliaires familiales
- réduction du temps d'attente dans les salles d'urgence
- augmentation des effectifs des foyers de soins

Cependant, beaucoup reste encore à faire.

Votre gouvernement libéral continuera d'adhérer aux principes de la Loi canadienne sur la santé, c'est-à-dire la transférabilité, l'intégralité, l'universalité, l'accessibilité et la gestion publique.

En plus de son engagement à respecter ces principes, votre gouvernement libéral continuera d'être guidé par les principes fondamentaux suivants :

- la politique des soins de santé doit être axée sur des soins de qualité au patient
- les politiques du gouvernement doivent appuyer le bien-être physique, mental et social des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois
- les ressources humaines et financières doivent être utilisées de façon efficiente et efficace
- le système des soins de santé doit être financé de manière durable et s'assortir d'une obligation de rendre compte des dépenses à tous les niveaux

## Professionnels de la santé

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois ont la chance de recevoir des soins de santé d'un groupe de professionnels de la santé très dévoué et travaillant très fort. Nos médecins, nos spécialistes, nos infirmiers et infirmières, nos techniciens, nos pharmaciens et nos administrateurs des soins de santé sont parmi les meilleurs au monde. Ces professionnels dévoués ont subi le contrecoup des mutations subies par notre système de soins de santé. Votre gouvernement libéral est engagé à atténuer certaines sources de pression qui touchent directement les professionnels de la santé et, en conséquence, la qualité des soins prodigués aux patients au Nouveau-Brunswick. Déjà, au-delà de 150 nouveaux postes ont été ajoutés à l'effectif du personnel infirmier.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral ajoutera 250 nouveaux postes à l'effectif du personnel infirmier. Ce nombre s'ajoute aux 800 infirmiers et infirmières dont l'engagement est prévu en raison de l'attrition historique de 5% annuellement. En conséquence, dans l'ensemble, 1 050 nouveaux postes seront créés pour les jeunes diplômés en sciences infirmières. Une proportion importante de ces nouveaux postes sera affectée au système de l'Hôpital extra-mural.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral instituera un programme de personnel infirmier praticien dans le cadre duquel les infirmiers et les infirmières joueront un rôle de plus en plus important dans les salles d'urgence et dans le système des services de santé communautaire. Ce programme comportera des mesures précises en matière de formation.

Votre gouvernement libéral continuera d'augmenter le nombre des autres professionnels de la santé dans nos hôpitaux et à l'Hôpital extra-mural, notamment le nombre d'ergothérapeutes, de physiothérapeutes, d'orthophonistes et d'audiologistes.

Votre gouvernement libéral, de concert avec les représentants de la profession infirmière et les établissements post-secondaires de la province, fera la promotion active de la profession infirmière comme choix intéressant de carrière pour les jeunes de la province.

## Soins communautaires

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois qui résident dans les régions rurales ont des préoccupations particulières au sujet des services de soins de santé. Certes, l'augmentation des effectifs infirmiers et l'élargissement du rôle du personnel infirmier contribueront à réduire les engorgements dans le système. Toutefois, le problème de l'accès aux soins de santé dans les collectivités rurales nécessite une attention soutenue.

Votre gouvernement libéral initiera un service de clinique mobile de soins communautaires chargé de la prestation de services de dépistage de l'hypertension, de services de vaccination et d'autres programmes de santé publique dans les régions rurales de la province.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral, en consultation avec les collectivités rurales, élaborera et mettra en œuvre un Plan de recrutement des médecins pour attirer des médecins dans les régions plus rurales de la province. Ce plan comportera des mesures en matière de soulagement de l'endettement à des fins des études, de qualité de vie, de logement, d'accès à la technologie et de services de soutien administratif et infirmier.

**« Seules deux ou trois autres provinces ont affiché une réduction et dans l'ensemble il y a eu une augmentation, alors [le système des soins de santé du Nouveau-Brunswick] a fait de bonnes choses en 1997. »**

**Fraser Institute**  
en août 1998, au sujet des améliorations aux listes d'attente

« Il s'agit certainement d'un pas dans la bonne direction... C'est encourageant de voir que le gouvernement a écouté. »

Jean-Claude Cormier  
AEEFNB, au sujet du  
Discours du trône en  
décembre 1998

Votre gouvernement libéral achètera des places additionnelles dans les facultés de médecine canadiennes à l'intention des étudiants qui acceptent de s'établir dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement libéral mettra en œuvre un programme pro-actif de recrutement de médecins immigrants pour attirer plus de médecins et de spécialistes au Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement libéral continuera d'améliorer le réseau des centres de santé communautaire de la province.

## Mieux-être

De plus en plus, les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois sont à la recherche de moyens pour améliorer leur propre santé et la santé de leur famille. Individuellement, nous faisons des choix à propos de notre alimentation, de notre style de vie et de notre bien-être physique et mental. Les gouvernements peuvent offrir des programmes utiles d'éducation et de prévention dans le but d'aider les citoyennes et les citoyens à faire des choix éclairés afin de rester en bonne santé. Les gouvernements ont également un rôle important à jouer pour assurer que les politiques qu'ils élaborent dans tous les domaines ne nuisent pas à la santé des citoyennes et des citoyens. Votre gouvernement libéral est déterminé à faire la promotion de la bonne santé, de la prévention et de l'encouragement au mieux être.

Votre gouvernement libéral augmentera considérablement ses efforts en matière de prévention de la maladie et de sa capacité de réaliser des inspections sanitaires.

Votre gouvernement libéral établira une Direction générale du mieux-être au ministère de la Santé et des Services communautaires. Cette direction générale sera chargée de l'élaboration, de la communication et de la mise en œuvre de programmes de mieux-être dans les domaines de la nutrition, de l'intervention précoce, de la santé familiale et de la santé mentale. Elle veillera également à ce que les politiques gouvernementales viennent appuyer la santé des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois.

## Financement des services de soins de santé

Votre gouvernement libéral s'engage à faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick profitent au maximum des sommes qu'ils consacrent aux services de soins de santé. Comme elles représentent la plus importante dépense inscrite au budget de la province, nous devons faire preuve de vigilance en veillant à ce que les fonds soient disponibles, bien gérés et utilisés de la meilleure façon possible.

Votre gouvernement libéral continuera d'exercer des pressions énergiques sur le gouvernement fédéral afin qu'il maintienne le niveau du financement des soins de santé qui vient d'être rétabli au moyen du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

Votre gouvernement libéral a récemment adopté la Loi sur la garantie du financement des soins de santé, qui garantira tout au moins que le taux d'accroissement des dépenses liées aux soins de santé sera équivalent

au taux de croissance économique. Financer le système des soins de santé d'une manière qui en assure la pérennité est une question d'importance vitale. Notre système de soins de santé doit changer pour s'adapter à notre évolution démographique. Nous devons également être en mesure de fournir des soins de santé de qualité aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois pour les générations à venir. Votre gouvernement libéral reconnaît que le système des soins de santé du Nouveau-Brunswick est composé d'éléments qui varient selon leur taille, leur degré de sophistication et leur emplacement géographique. Votre gouvernement libéral croit également que le financement du système des soins de santé doit refléter une formule équitable et juste.

Le gouvernement libéral continuera de financer le système des soins de santé d'une façon qui assure un financement durable et qui s'adapte à l'évolution des besoins de toutes les Néo-Brunswickoises et tous les Néo-Brunswickois.

## L'aide aux personnes âgées

Les personnes âgées, dont le nombre augmente dans notre province, représentent une ressource inestimable mais ont en matière de soins de santé des besoins particuliers auxquels votre gouvernement libéral est sensible. En raison du changement démographique de notre province et du vieillissement de notre population, les orientations du gouvernement doivent prêter une attention particulière aux besoins des personnes âgées. Votre gouvernement libéral a nommé une ministre d'État aux personnes âgées. La ministre a entamé un dialogue important avec les personnes âgées dans toute la province et transmet leurs préoccupations au Cabinet.

Nous avons déjà changé la politique aux termes de laquelle la résidence principale était utilisée dans l'évaluation financière aux fins du calcul de la contribution d'une personne âgée au coût des services de soins de longue durée en établissement. Les personnes âgées peuvent être assurées qu'elles ne perdront pas leur maison. L'accès aux foyers de soins ainsi que la qualité des soins dispensés dans ces établissements préoccupent certaines personnes âgées et leurs familles. Votre gouvernement libéral a pris des mesures pour répondre à ces préoccupations et s'engage à apporter d'autres améliorations.

Votre gouvernement libéral augmentera les niveaux de dotation en personnel dans les foyers de soins.

Votre gouvernement libéral améliorera les conditions de travail des auxiliaires familiales.

Votre gouvernement libéral rationalisera le système du point d'entrée unique afin d'assurer qu'il est efficace et équitable et que tous les professionnels de santé sont convenablement consultés.

Votre gouvernement libéral ne tiendra pas compte du revenu des personnes âgées vivant avec des membres de la famille qui sont bénéficiaires de l'assistance sociale dans le calcul du revenu du ménage.

ÉDUCA  
NÉO-B  
NÉO-B  
LE NOU

En septem  
en œuvre  
Excellence  
aspects du  
des connais  
des progr  
les institu  
enseignant

En out  
des parler  
commun  
dépenses  
ramenant  
Des chang  
d'accrédit

Un eff  
électroniq  
entre elle  
prises po  
que pour  
compéten  
à l'obten  
ces initia

En 19  
réforme d  
Le systèm  
transform  
proclamé

Au cc  
libéral a  
un invest  
maximal  
troisième  
été consa  
et d'ense  
année. L  
Directive  
s'assurer  
paisibles  
vertu de  
supplém  
professio  
enseigna  
fonction  
scolaire.  
services à  
en deho  
à risque  
d'amélio  
rémunér  
Votre go  
d'action  
écoles e

## ÉDUCATION : PRÉPARER LES NÉO-BRUNSWICKOISES ET LES NÉO-BRUNSWICKOIS POUR LE NOUVEAU MILLÉNAIRE

En septembre 1992, votre gouvernement libéral a mis en œuvre une initiative importante intitulée Excellence en éducation. Elle abordait de nombreux aspects du système d'éducation, notamment l'évaluation des connaissances, l'intervention précoce, l'élaboration des programmes d'études, le mentorat et le tutorat, les instituts d'été pour les enseignantes et les enseignants et toute une série d'autres éléments.

En outre, un effort particulier a été fait pour susciter des partenariats entre l'école, les parents et la communauté. L'année scolaire a été allongée. Les dépenses administratives ont été réduites en ramenant le nombre de districts scolaires de 42 à 18. Des changements ont été apportés aux normes d'accréditation des enseignantes et des enseignants.

Un effort massif a été déployé pour raccorder électroniquement toutes les écoles de la province, entre elles ainsi qu'à Internet. Des mesures ont été prises pour intégrer la technologie aux études ainsi que pour répondre à la nouvelle exigence faisant de la compétence en informatique une condition préalable à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Toutes ces initiatives sont maintenant en place.

En 1996, votre gouvernement libéral a annoncé une réforme du système d'éducation du Nouveau-Brunswick. Le système de gestion des écoles a été profondément transformé. Une nouvelle Loi sur l'éducation a été proclamée le 29 décembre 1997.

Au cours de la dernière année, votre gouvernement libéral a annoncé plusieurs nouvelles initiatives, dont un investissement important visant à réduire le nombre maximal d'élèves par classe en première, deuxième et troisième années. Des ressources additionnelles ont été consacrées à l'amélioration du milieu d'apprentissage et d'enseignement de la première à la douzième année. Le gouvernement a présenté une nouvelle Directive sur un milieu propice à l'apprentissage pour assurer que nos écoles soient des endroits sûres et paisibles où on met l'accent sur l'apprentissage. En vertu de la nouvelle politique, 200 employés supplémentaires ont été embauchés, y compris des professionnels pour travailler avec le personnel enseignant et les parents afin d'aider les étudiants à fonctionner socialement et académiquement en milieu scolaire. Ces professionnels fourniront également des services alternatifs aux élèves qui ont besoin d'intervention en dehors de la salle de classe. Le soutien aux élèves à risque a été accru. Des mesures ont été prises afin d'améliorer les conditions de travail et les taux de rémunération du personnel enseignant suppléant. Votre gouvernement libéral a annoncé un vaste plan d'action afin d'entreprendre une amélioration des écoles et des collèges communautaires.

En novembre dernier, à Saint-Jean, plus de 400 Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois se sont réunis dans le cadre du forum du Premier ministre sur l'éducation afin de contribuer à la définition de l'orientation future de notre système d'éducation. Les participants—élèves, parents, enseignants, administrateurs, entrepreneurs, fonctionnaires et responsables élus—ont tous convenu qu'il reste beaucoup à faire. Ils nous ont rappelé que l'apprentissage dépasse la simple capacité de lire et de calculer. Il s'agit d'une tâche continue qui peut être une immense source de plaisir et de satisfaction personnelle. Il s'agit également d'un processus coopératif auquel doivent être associés non seulement les étudiants, les enseignantes et les enseignants et les parents, mais aussi la communauté dans son ensemble. Votre gouvernement libéral est prêt à agir.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral s'appuiera sur les observations des participants au forum du Premier ministre sur l'éducation pour décider des orientations tout en bâtissant sur les réalisations du passé.

### Nombre d'élèves par classe

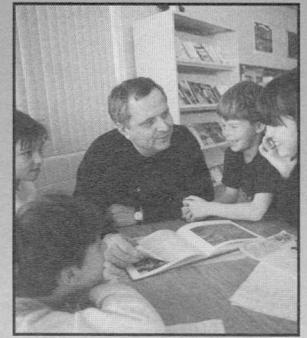
De nombreux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises nous ont laissé entendre que les premières années d'école jouent un rôle critique dans la réussite scolaire et pendant le reste de la vie. La qualité de l'éducation, surtout pendant les premières années, peut être assurée par des classes dans lesquelles les enseignantes et les enseignants ne sont pas surchargés par un grand nombre d'élèves.

Votre gouvernement libéral a pris des mesures pour régler la question du nombre d'élèves par classe. À compter de l'année 1999-2000, le nombre maximal d'élèves en première année sera ramené de 28 à 25. L'année suivante, le nombre maximal d'élèves par classe en deuxième année sera ramené de 28 à 25. La troisième année, le nombre maximal d'élèves en troisième année sera ramené de 32 à 30.

Nous ne nous arrêterons pas là. Même si l'on s'attend à une diminution du nombre d'élèves inscrits dans les écoles du Nouveau-Brunswick, votre gouvernement libéral augmentera le nombre d'enseignants dans le système d'éducation public du Nouveau-Brunswick. En outre, des mesures ciblées seront prises pour venir en aide aux enfants à besoins spéciaux dans la salle de classe.

Au cours du prochain mandat, votre gouvernement libéral créera 160 nouveaux postes d'enseignant à tous les niveaux. Ce nombre s'ajoute aux 1 440 enseignantes et enseignants qui devraient être recrutés en raison de l'attrition naturelle, pour un total de 1 600 nouveaux postes pour les jeunes diplômées et diplômés des universités. Au fur et à mesure que le nombre d'inscriptions diminuera, le rapport élèves-enseignant sera réduit.

Votre gouvernement libéral investira dans un nouveau Programme de collaborateurs à l'apprentissage qui permettra à 200 jeunes diplômés d'université d'acquérir une précieuse expérience de travail tout en fournissant aux enseignantes et aux enseignants l'aide dont ils ont besoin dans la salle de classe.



« Nous croyons qu'en continuant un dialogue approprié avec les parents, les enseignants, les étudiants, les membres de la communauté et les membres des comités de parents, les mesures telles que la réduction de la taille des classes, la politique sur un environnement propice à l'apprentissage, la modernisation des infrastructures, et particulièrement les améliorations à la structure de gouvernance du système permettront de faire progresser notre système scolaire au bénéfice de nos enfants. »

McAdam Avenue  
Elementary SPAC

## La lecture, l'écriture et le calcul— les trois clés du savoir

Les parents du Nouveau-Brunswick nous ont répété qu'ils veulent que nous ne ménagions pas nos efforts pour doter leurs enfants des aptitudes en écriture, en lecture et en calcul qui leur permettront de s'imposer sur le marché du travail et de s'adapter à un monde en évolution constante. Ils veulent que nous leur garantissons que l'éducation de leurs enfants est conforme aux normes les plus élevées, où qu'ils vivent au Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement libéral renforcera l'accent sur les aptitudes fondamentales en écriture, en lecture et en calcul dans les écoles et leur donnera plus d'importance dans l'ensemble du programme d'études.

Le rôle de la technologie dans le processus d'apprentissage a été une source de débat au cours des dernières années. D'aucuns ont soulevé des arguments convaincants selon lesquels trop mettre l'accent sur l'informatique dans les premières années scolaires contribue à un déclin des aptitudes fondamentales comme la lecture et l'écriture.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral s'assurera que les ordinateurs seront utilisés d'abord et avant tout comme outils d'appoint à l'enseignement et que leur emploi ne se fera pas au détriment de l'acquisition des aptitudes fondamentales en lecture, en écriture et en calcul.

## Structure de gouverne

En 1996, les conseils scolaires ont été remplacés par des structures axées sur les parents de l'école, du district et de la province. Un comité consultatif des parents auprès de l'école (CCPE) a été établi dans chaque école publique. Des comités consultatifs des parents auprès des districts ont été constitués dans chacun des 18 districts scolaires et deux commissions provinciales de l'éducation (l'un pour le secteur francophone et l'autre pour le secteur anglophone) ont été créés.

Après deux années de fonctionnement, un Comité d'étude de la structure de gouverne parentale a été chargé d'évaluer cette nouvelle structure dans le système scolaire public du Nouveau-Brunswick et de formuler des recommandations en vue de son amélioration. Après avoir soigneusement examiné les recommandations du comité, votre gouvernement libéral a choisi de ne pas apporter de modifications importantes à la structure originale.

Sur la base des nombreuses consultations menées auprès des comités de parents et d'autres groupes, nous sommes convaincus que les parents jouent un rôle plus important dans notre système d'éducation qu'ils ne l'ont jamais fait. Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois désirent avoir un système d'éducation stable et, à cette fin, plusieurs recommandations du Comité d'étude de la structure de gouverne parentale sont mises en œuvre actuellement. Par exemple, une attention particulière sera attachée aux communications et à la formation des membres de la structure de gouverne parentale.

Tout en nous engageant à maintenir l'aspect fondamental de la structure de gouverne parentale établie en 1996, nous consulterons les intervenants et explorerons des moyens d'adapter et d'améliorer le système. Nos consultations comporteront au moins une réunion annuelle, au niveau des districts, de tous les intervenants locaux dans le domaine de l'éducation.

Par ailleurs, les comités consultatifs de parents auprès des écoles tiendront des réunions annuelles avec les parents afin d'examiner le plan d'amélioration ainsi que le rapport de rendement de l'école.

## Enseignement coopératif

Il est communément admis que l'enseignement coopératif permet de préparer efficacement les jeunes Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois pour le monde du travail. Les programmes d'enseignement coopératif donnent aux étudiants la possibilité d'acquies une expérience précieuse en milieu de travail.

Votre gouvernement libéral croit dans la formule de l'enseignement coopératif et en améliorera la coordination et la prestation des programmes. Plus précisément, votre gouvernement libéral incitera les établissements d'enseignement et le milieu des affaires à faire davantage recours aux programmes d'enseignement coopératif.

Votre gouvernement libéral instituera un Fonds de bourses de l'enseignement coopératif auquel il versera des sommes égales à celles que verseront les établissements d'enseignement post-secondaires et les milieux d'affaires.

## DES COLLECTIVITÉS FORTES POUR UN NOUVEAU-BRUNSWICK EN PLEIN ESSOR

### Politiques sociales modernes

Il faut s'appuyer sur des collectivités fortes pour ériger des sociétés saines et productives. Tous les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises—anglophones et francophones, autochtones, jeunes, personnes âgées, de toutes les régions et de tous les niveaux de vie—jouent un rôle dans l'édification de leur communauté. Faire du bénévolat à la bibliothèque locale, prendre soin de nos familles, aider nos voisins qui sont dans le besoin, voilà tous des exemples de façon dont nous contribuons à renforcer nos communautés. Le rôle du gouvernement consiste à créer et à maintenir un environnement dans lequel les citoyennes et les citoyens sont en mesure de se livrer à de telles activités.

Nous pe  
se mesure p  
facteur, mai  
moment d'e  
de notre po  
entre la pro  
Le développ  
contribution  
pas valorisé  
par la pauv  
qui disting  
une contribu  
meilleure e  
de si nous

Le Ren  
transcende  
les Néo-Bru  
de jouer un  
notre aven  
les espoirs  
processus s  
qui guider

Votre  
ferme en r  
sociale et  
citoyen po  
gouverner

## La fam

Votre gou  
familles q  
certain m  
les soutie  
et aux Se  
priorités  
dont l'art  
famille, la  
préventio  
dépendan  
poursuit  
a été mis

Votre  
globale d  
être de l'  
recomm

Votre  
et d'appu  
font la p

De c  
et de tra  
de la fen  
taires, v  
série d'a  
en milie

Pour  
et des N  
mis en o  
pour en  
Supplém  
Dans les

Nous pensons souvent que la force d'une communauté se mesure par sa richesse. Certes, la richesse est un facteur, mais elle peut cacher d'autres valeurs. Au moment d'entreprendre le processus de renouvellement de notre politique sociale, on nous rappelle les liens entre la prospérité économique et la justice sociale. Le développement économique ne peut avoir lieu si la contribution de chaque membre de la société n'est pas valorisée. Chacun, même les personnes marginalisées par la pauvreté ou par les attitudes traditionnelles qui distinguent les nantis des démunis, peut apporter une contribution positive à l'édification d'une communauté meilleure et plus forte. Notre succès ne sera pas total si nous négligeons de reconnaître cette situation.

Le Renouvellement de notre politique sociale transcende les frontières politiques pour permettre à tous les Néo-Brunswickois et à toutes les Néo-Brunswickoises de jouer un rôle important dans la détermination de notre avenir. Le défi consiste à s'assurer que les idées, les espoirs et les rêves exprimés dans le cadre du processus sont entendus et traduits dans des politiques qui guideront à l'avenir votre gouvernement libéral.

Votre gouvernement libéral prend un engagement ferme en matière de Renouvellement de la politique sociale et garantit que chaque citoyenne et chaque citoyen pourront participer activement avec le gouvernement à l'édification d'une société meilleure.

## La famille

Notre gouvernement libéral reconnaît l'importance des familles qui se portent bien et a mis en œuvre un certain nombre de programmes et d'initiatives pour les soutenir. En 1995, le ministre d'état à la Famille et aux Services communautaires a déterminé des priorités clés dans le cadre d'une politique familiale, dont l'art d'être parent, les collectivités axées sur la famille, la prévention de la violence familiale, la prévention de la grossesse chez les adolescentes, la dépendance au jeu et la toxicomanie. Le travail se poursuit dans tous ces domaines et un accent particulier a été mis sur la prévention des mauvais traitements.

Votre gouvernement libéral a lancé une étude globale de l'ensemble du système provincial du bien-être de l'enfance et s'engage à donner suite aux recommandations dans la mesure du possible.

Votre gouvernement libéral continuera d'encourager et d'appuyer des politiques et des programmes qui font la promotion des familles saines.

De concert avec les groupements de travailleuses et de travailleurs, le Conseil consultatif sur la condition de la femme et les organisations familiales communautaires, votre gouvernement libéral mettra sur pied une série d'ateliers axés sur la famille qui seront offerts en milieu de travail et dans la collectivité.

Pour faire face aux difficultés des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois à faible revenu, nous avons mis en œuvre le Programme de la prestation fiscale pour enfants du Nouveau-Brunswick ainsi que le Supplément du revenu gagné du Nouveau-Brunswick. Dans les deux cas, il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral maintiendra le Programme de la prestation fiscale pour enfants du Nouveau-Brunswick et le Supplément du revenu gagné du Nouveau-Brunswick, les deux programmes étant indexés au coût de la vie afin d'en protéger la valeur réelle.

Pour atténuer les effets de l'augmentation des impôts sur les factures de chauffage domestique, nous avons mis en œuvre la Prestation pour personnes âgées à faible revenu qui est de 100 \$ par personne âgée du Nouveau-Brunswick qui reçoit déjà du gouvernement fédéral le supplément de revenu garanti.

Votre gouvernement libéral continuera d'aider les personnes âgées à faible revenu à s'adapter à l'introduction de la TVH. En conséquence, la prestation pour personnes âgées à faible revenu sera maintenue et indexée au coût de la vie.

Votre gouvernement libéral a mis en œuvre le Programme de crédit de la TVH pour les habitations neuves et les rénovations domiciliaires, une mesure adoptée dans le cadre de l'introduction de la taxe vente harmonisée. Les propriétaires admissibles pouvaient recevoir jusqu'à 1 500 \$ à l'achat d'une maison neuve ou au titre de rénovations domiciliaires.

Au cours d'un nouveau mandat, votre gouvernement libéral maintiendra et indexera le crédit de la TVH pour les habitations neuves et les rénovations domiciliaires au coût de la vie.

Ces mesures mettront entre les mains des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois au moins 1,6 millions de dollars pour l'ensemble du mandat.

## Personnes handicapées

Les personnes atteintes d'un handicap vivant au Nouveau-Brunswick font une contribution précieuse à la société et à l'économie de la province. Même si ces personnes doivent toujours faire face à de nombreux défis, nous avons déjà réalisé des progrès énormes dans cette province pour mieux répondre à leurs besoins. Les groupes d'intervenants, le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées et votre gouvernement libéral travaillent ensemble afin d'améliorer la situation des personnes handicapées. Au cours des années, votre gouvernement libéral a adopté un certain nombre de mesures. Pendant la dernière année notamment nous avons mis en œuvre une nouvelle politique sur l'accès à l'information du gouvernement et sur la tenue de réunions de façon à permettre aux personnes handicapées d'utiliser cette information ou de participer à ces réunions. Sur demande, la province peut fournir des documents publics en braille, en gros caractère, sur disquette ou sur cassette. Désormais, la province peut également offrir de l'interprétation gestuelle pour les réunions publiques annoncées dans les médias.

**« C'est une année où  
il se passe de bonnes  
choses en  
éducation... et ça  
c'est bon pour nous. »**

Diane Gillett

Fédération des enseignants  
du N.-B.

Novembre 1998

« ... permettez-moi de vous (premier ministre Thériault) exprimer toute ma gratitude de tenter de rendre le gouvernement plus compatissant. »

C. Keith Lewis

Salisbury, Novembre 1998

Votre gouvernement libéral cherchera à établir des partenariats utiles avec le gouvernement fédéral, la communauté et le secteur privé afin d'améliorer la situation des personnes handicapées.

## Bénévolat

Les bénévoles fournissent des services inestimables à des milliers des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois. Des programmes d'alphabétisation aux programmes de relève pour les parents d'enfants handicapés, les bénévoles enrichissent et renforcent nos collectivités. Votre gouvernement libéral est déterminé à travailler avec les groupements de bénévoles. Nous sommes particulièrement fiers de notre Programme communautaire de récupération scolaire (PCRS). Depuis 1991, plus de 1 000 PCRS ont été établis, offrant à 20 260 adultes la chance d'améliorer leur niveau d'alphabétisme. Ce programme unique en son genre associe le gouvernement, les bénévoles et le secteur privé dans un effort commun dont la communauté et la province tirent un bénéfice inestimable.

Votre gouvernement libéral utilisera le modèle des PCRS pour susciter un plus grand enrichissement communautaire dans les domaines de la sensibilisation interculturelle, de la santé familiale et de la sécurité communautaire.

Votre gouvernement libéral mettra sur pied un programme provincial de reconnaissance des bénévoles afin de reconnaître le rôle précieux que les bénévoles jouent dans notre province et d'entretenir la flamme du bénévolat au Nouveau-Brunswick.

## Un nouveau partenariat avec les peuples autochtones

Au cours des derniers mois, les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois ont pris davantage conscience des questions et des défis avec lesquels les peuples autochtones sont aux prises. Une population croissante, des ressources limitées et les barrières culturelles, voilà quelques-uns des sujets de préoccupation des peuples autochtones. Le Groupe de travail sur les questions autochtones a récemment rendu public son rapport et votre gouvernement libéral est déterminé à travailler avec les chefs autochtones pour appliquer ses recommandations.

Votre gouvernement libéral prendra des mesures énergiques pour améliorer les relations entre les peuples autochtones et le gouvernement provincial.

Votre gouvernement libéral, de concert avec les peuples autochtones et Dialogue Nouveau-Brunswick, mettra sur pied un programme de sensibilisation interculturelle.

Votre gouvernement libéral, de concert avec les peuples autochtones et le gouvernement fédéral, participera à un programme de développement économique destiné aux peuples autochtones.

Les autochtones du Nouveau-Brunswick sont particulièrement préoccupés par le système de justice. Les différences culturelles entre les autochtones et les non-autochtones sont amplifiées dans les palais de justice.

Votre gouvernement libéral encouragera le ministère de la Justice à recourir à la justice réparatrice à l'égard des justiciables autochtones.

## Bibliothèques

Notre réseau provincial de bibliothèques est une ressource importante pour nos collectivités. Les bibliothèques jouent un rôle important en aidant les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois à apprendre leur vie durant tout en étant, dans de nombreuses collectivités, un lieu de réunion accessible au public. Dans toute la province, les bibliothèques ont relevé le défi technologique et le Nouveau-Brunswick est la première province où toutes les bibliothèques sont raccordées à Internet. Même si de nombreuses améliorations ont été réalisées, les collectivités rurales ne sont pas encore aussi bien servies par notre système de bibliothèque que les régions urbaines.

Votre gouvernement libéral et ses partenaires subventionnaires augmenteront les fonds qu'ils consacrent au réseau de bibliothèques du Nouveau-Brunswick afin d'améliorer considérablement ses collections, ses points de service et ses effectifs.

## L'environnement

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois attachent une grande importance à la propreté de l'air et de l'eau. Votre gouvernement libéral a pris des mesures énergiques pour protéger notre environnement.

Nous avons adopté la Loi sur l'assainissement de l'eau en 1990. Cette loi progressiste garantit la qualité de nos ressources aquatiques.

À la suite de larges consultations publiques, la Loi sur l'assainissement de l'air est maintenant en vigueur et des mesures spécifiques relatives à la qualité de l'air à Saint-Jean ont été prises. En particulier, les conditions d'obtention des permis d'exploitation par les grandes industries ont été resserrées.

Nous avons également adopté des mesures législatives innovatrices en ce qui concerne les contenants de boisson et avons pratiquement éliminé les décharges inesthétiques et nuisibles à l'environnement dans la province; elles ont été remplacées par des sites d'enfouissement modernes.

Votre gouvernement libéral a établi le Fonds de fiducie pour l'Environnement qui a aidé des centaines de groupes communautaires à jouer un rôle actif dans des projets tels que le nettoyage des cours d'eau et l'embellissement des voies routières.

En nous i  
nementales qu  
de protéger l  
des Néo-Brun  
protéger notr

Votre gou  
approche de  
la qualité et d  
du public, la  
graphiques  
des program  
exigences re  
la gestion.

Votre go  
des structures  
à jouer un r  
ressources e  
bassins hydr  
et la gestion

Votre go  
à intégrer la  
en matière

Votre go  
efficaces er  
qui seront r  
planifié à l'  
Ces politici  
des normes  
contrôle de  
la protectio

## Coopéra

Historique  
important  
les Provinc  
nie, votre  
les plans d  
développer  
sorte que l  
provinces  
coopératio

Les Ca  
l'Atlantique  
jeunes mé  
teurs et le  
prestation  
gravement  
télécommu  
récemment  
l'Atlantique  
Nouvelle-A  
coopératio

Votre  
le champi  
un rôle de  
autres pro

En nous inspirant des solides politiques environnementales que nous avons adoptées, nous continuerons de protéger les intérêts des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois en prenant des mesures visant à protéger notre environnement.

Votre gouvernement libéral élaborera une approche de gestion intégrée de l'eau sur les plans de la qualité et de la quantité, caractérisée par la participation du public, la gestion provinciale des bassins hydrographiques par des groupes communautaires, l'amélioration des programmes de surveillance, le renforcement des exigences relatives à la présentation de rapports et à la gestion.

Votre gouvernement libéral élaborera des outils et des structures pour aider les collectivités néo-brunswickoises à jouer un rôle efficace dans la gestion durable des ressources en mettant l'accent sur la gestion des bassins hydrographiques, l'évaluation environnementale et la gestion de l'air.

Votre gouvernement libéral aidera les collectivités à intégrer la gestion des ressources dans les décisions en matière d'orientation économique et sociale.

Votre gouvernement libéral élaborera des politiques efficaces en matière d'utilisation des sols et de l'eau qui seront mises en œuvre dans le cadre d'un système planifié à l'intention des collectivités de la province. Ces politiques comprendront des lignes directrices et des normes pour la gestion des zones côtières, le contrôle de l'aménagement des plaines inondables et la protection des zones marécageuses de la province.

## Coopération régionale

Historiquement, le Nouveau-Brunswick a joué un rôle important dans la promotion de la coopération entre les Provinces atlantiques. Pendant plus d'une décennie, votre gouvernement libéral a pris l'initiative sur les plans de l'amélioration de la réglementation et du développement des économies d'échelle, pour faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens des provinces de l'Atlantique bénéficient de cette coopération.

Les Canadiennes et les Canadiens des provinces de l'Atlantique travaillent ensemble pour former les jeunes médecins, les jeunes agricultrices et agriculteurs et les agents de police ainsi que pour assurer la prestation de soins de santé spécialisés aux enfants gravement malade. Nos principales entreprises de télécommunication ont récemment fusionné et plus récemment encore, les quatre provinces de l'Atlantique ont entrepris une mission commerciale en Nouvelle-Angleterre. En général, ces activités de coopération fonctionnent bien et doivent continuer.

Votre gouvernement libéral continuera de se faire le champion de la coopération régionale et de jouer un rôle de leadership dans la coopération avec les autres provinces.

## La langue

En tant que citoyennes et citoyens de la seule province officiellement bilingue du Canada, les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois sont bien positionnés pour partager leur perspective unique au sein de la fédération canadienne. Votre gouvernement libéral croit que la composition linguistique du Nouveau-Brunswick contribue à la vitalité et à la diversité de la province. De plus, notre capacité bilingue éprouvée constitue un avantage important pour attirer des entreprises nationales et internationales dans notre province. Il a été démontré maintes et maintes fois, par exemple, que des capacités linguistiques solides, associées à une infrastructure de télécommunication de calibre mondiale, constituent une formule gagnante. Nous continuerons de bâtir sur ces atouts.

Votre gouvernement libéral continuera d'adhérer aux principes de l'égalité des deux communautés linguistiques inscrite dans la Constitution du Canada.

## Le fédéralisme canadien

La Fédération canadienne peut être fière de ses nombreuses réalisations. Nous avons fait de ce vaste territoire un pays offrant l'un des meilleurs modes de vie au monde. Le Canada fait l'envie du monde entier en raison de sa prospérité, de sa géographie, et de son immense capacité à accepter la diversité sous toutes ses formes. Votre gouvernement libéral est déterminé à jouer un rôle dans l'édification d'un Canada encore plus fort.

Votre gouvernement libéral aidera à coordonner la mise en œuvre de la politique sur l'Union sociale afin d'améliorer le fonctionnement général de l'union sociale canadienne tout en protégeant une fédération forte, mais souple.

Votre gouvernement libéral travaillera vigoureusement à la promotion des avantages de la Fédération canadienne tant au Canada qu'à l'étranger.

Votre gouvernement libéral est résolument déterminé à défendre les principes du fédéralisme canadien et de l'unité canadienne.

